

GAZ

CO



VOS ÉLUS

À l'écoute du Territoire

Le président de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, ainsi que l'ensemble des vice-présidents, se tiennent à la disposition des habitants du territoire.

☎ 03.84.52.06.20.

VICE-PRÉSIDENTS



Philippe WERMEILLE
1^{er} vice-président
Affaires générales, finances
& aménagement numérique



Monique VILLEMAGNE
4^e vice-présidente
Tourisme



Alain CUSENIER
7^e vice-président
Services à la population



Gérard AUTHIER
10^e vice-président
Bâtiments scolaires



Guy SAILLARD
2^e vice-président
Assainissement
& eau potable



David DUSSOUILLEZ
5^e vice-président
Emploi, insertion
& relations avec
les partenaires



Patrick VUITTENEZ
8^e vice-président
Action sociale
& micro-crèches



Gérald COURVOISIER
11^e vice-président
Agriculture,
environnement & projet
alimentaire territorial



Gérard CART-LAMY
13^e vice-président
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal



PRÉSIDENT
Rémi HUGON



Pascal TISSOT
3^e vice-président
Économie
& aménagement
du territoire



Catherine ROUSSET
6^e vice-présidente
Crèche, animation
petite enfance & foyer
d'accueil médicalisé



Sébastien BONJOUR
9^e vice-président
Culture & évènementiel



Gilbert BLONDEAU
12^e vice-président
Gestion de l'eau &
des milieux aquatiques,
prévention des inondations

Suite aux votations de juin dernier qui se sont déroulées dans deux communes du territoire, ont été élus maires Vincent JEANNOT (Cuvier) et Philippe DUBOIS (Loulle). Les représentants de ces communes au sein de la CC sont pour Cuvier : Vincent JEANNOT (titulaire) et Catherine BOURGEOIS (suppléante). Pour Loulle : Philippe DUBOIS (titulaire) et Frédéric CORDIER (suppléant).



Directeur de la publication : Rémi HUGON • **Responsable de la rédaction** : Antoine GINDRE • **Rédactrice en chef** : Éloïse JACQUEMIN • **Rédactrices** : Constance RAMEAUX, Éloïse SCHNEIDER • **Photos** : L. Aubert, Autopassion 25, L. Berthomieu, P. Bonjour, D. Bottin-Dbprod, J.C. Bruet, CNJ Seniors, Collectif Projet D, Département du Jura, Dimension Bonus, X. Ducordeaux, Fab Lab Champagnole, La Ferme du Bois Joli, M. Godin, J.A. du Jura, Groupe scolaire Jeanne d'Arc, E. Katz, Lacroix Emballages, LeBard, L. Lepeule, MC+ Architecture, D. Michel, Les Nuits des Coucous, C. Piuk, Premier plateau, B. Salmanski, Scierie Chauvin – Sequane, Verdi Ingénierie, Ville de Champagnole, M. Villemagne, A. Yvray, archives départementales, intercommunales, communales et/ou associatives • **Couverture** : zone d'activités André Jourdain à Équevillon (photo David Bottin) ; inaugurations au sein des entreprises Sublimétal et SAB Thevenin (photos CC CNJ) • **Conception graphique** : Julie SEIGEOT • **Fabrication** : Estimprim, 39300 Champagnole (entreprise certifiée ISO 14001, PEFC & FSC, Imprim'Vert) • **Tirage** : 12 950 exemplaires • **Dépôt légal** : à parution - N° ISSN 2607-3005 • **Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura** : 3 rue Victor-Bérard, 39300 Champagnole - Tél. 03.84.52.06.20. - Mail : contact@champagnolenozeroyjura.fr - Site web : champagnolenozeroyjura.fr - Facebook : Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

ÉDITO

Le dynamisme intercommunal n'est plus à démontrer

Au cours des dernières semaines, notre territoire a été le théâtre de l'**inauguration de deux importantes installations industrielles**. Tout d'abord, l'**entreprise Sublimétal**, issue de la fusion entre SNTS et Kango, a ouvert sa nouvelle unité de production sur la zone André Schwartzmann. Quelques jours plus tard, la **fonderie Sab Thevenin** a célébré l'extension significative de son site à Équevillon, situé dans la zone artisanale André Jourdain.

Ces deux réalisations ont bénéficié de l'accompagnement et du soutien de la Communauté de communes, qui a joué un rôle facilitateur tout au long du processus.

Cette politique d'accueil proactive, qui constitue l'ADN de notre collectivité, a été initiée par André Jourdain, le président historique de notre Communauté, et poursuivie par des figures telles qu'André Schwartzmann, Jean Charroppin et mon prédécesseur Clément Pernot.

Le développement économique et commercial est un enjeu crucial pour notre territoire, générant des emplois et de la richesse. **Renforcer cette dynamique économique est la clé de voute essentielle pour la croissance de notre collectivité.**

Le dynamisme de notre Communauté de communes se manifeste également actuellement par le **maillage territorial amorcé de micro-crèches** avec l'ouverture, cet été, des « P'tits Curieux » à Monnet-la-Ville, celle à venir, dans l'automne, à Andelot-en-Montagne et le démarrage, en début d'année, des travaux à Montrond, mais aussi avec la **construction d'un nouveau groupe scolaire du Val Chantant à Nozeroy**.

De plus, l'**engagement de nos acteurs locaux**, comme les Jeunes Agriculteurs du Jura qui ont organisé la Fête de l'Agriculture à Ney, en août dernier, l'accueil du Tour de France Femmes, l'événement de la Transju'Cyclo à la rentrée, ont permis de **mettre**

en lumière nos villes et nos villages et de promouvoir nos savoir-faire locaux.

C'est en organisant des événements festifs, sportifs ou culturels, que nous contribuons à créer une dynamique d'appartenance et à renforcer le lien social.

Dans le souci de **mieux répondre aux attentes de nos habitants, j'ai demandé l'instauration d'une consultation de la population**. Celle-ci permettra à la Communauté de communes d'améliorer les services publics destinés à tous et de mieux cerner leurs besoins et attentes. Les réponses, qui seront totalement anonymes, alimenteront la réflexion de l'intercommunalité et aideront à élaborer une feuille de route prenant en compte l'avis des citoyens sur des questions telles que la mobilité, l'alimentation, le logement, le handicap, la petite enfance, le maintien à domicile...

Face à un monde de plus en plus interconnecté, la problématique du bien-vivre au sein des collectivités locales prend une importance accrue. **Les Communautés de communes se trouvent à un tournant, devant à la fois dynamiser leur territoire et faire face aux défis sociaux et économiques contemporains.**

En somme, une politique d'accueil exemplaire au sein d'une Communauté de communes constitue un véritable levier pour le développement local. Elle repose sur une compréhension approfondie des enjeux sociétaux, des actions concertées et l'implication des acteurs locaux. En favorisant l'intégration, ces politiques créent un **environnement dynamique et solidaire, propice à la prospérité et à l'épanouissement de tous**. Il est donc impératif, à mon sens, que les collectivités s'engagent sur cette voie, car **l'accueil dépasse la simple question de territorialité pour devenir une question d'humanité.**



Départ de la 7^e étape du Tour de France Femmes à Champagnole, le 17 août dernier.

A votre service pour notre territoire
Rémi Hugon

Rémi HUGON
Président de la Communauté de communes
Champagnole Nozeroy Jura

Sommaire

- 4. Économie
- 11. Aménagement du territoire
- 12. Assainissement
- 14. Services à la population
- 16. Bâtiments scolaires
- 18. Évènementiel
- 20. Culture, tourisme
- 28. Au fil des Communes
- 40. Gens d'ici
- 42. Agenda
- 43. Pratique



Deux nouvelles réalisations industrielles d'envergure ont été inaugurées sur le territoire intercommunal à une semaine d'intervalle, mettant en évidence une nouvelle fois les savoir-faire français et le dynamisme économique des entreprises installées au sein de la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

SUBLIMÉTAL

Le président de la nouvelle unité a coupé le ruban

Sur la zone d'activités André Schwartzmann, à Champagnole, la nouvelle usine de l'entreprise Sublimétal* a été inaugurée le 12 septembre dernier, au terme d'une année de travaux.

Conçu dans une optique écoresponsable, ce bâtiment avant-gardiste, d'une surface de 3 783 m², a nécessité un budget de plus de 7 millions d'euros.

Des panneaux photovoltaïques permettant de couvrir une partie des besoins énergétiques du bâtiment ont été mis en place, ainsi qu'un réseau d'eau et une cuve de récupération des eaux de pluie (alimentation des sanitaires notamment). Sont également opérationnels : une chaudière à pellets (combustible provenant de scieries locales), un dispositif de traitement de l'air pour la partie galvanoplastie et une station de traitement des eaux. Des moutons se chargent de l'entretien des extérieurs.

Un réfectoire, une terrasse et une salle de sport ont été mis à la disposition du Personnel.

Spécialisée dans l'assemblage et la finition de pièces métalliques destinées au secteur du luxe (bijouterie, maroquinerie, horlogerie...), l'entreprise prévoit d'accueillir à terme une

centaine de salariés. En parallèle, elle a également ouvert sa propre école de polissage, « Les Sublimes » : destinée à former ses nouvelles recrues en interne, elle peut accueillir jusqu'à dix élèves.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée devant une nombreuse assemblée. Lors de son allocution, le président de Global Metal Works, Sébastien Buathier, a souligné l'importance de la mise en service de cette nouvelle unité : « L'entreprise va passer d'une production de 7 millions d'objets par an à 20 millions, et ainsi tripler son activité. Nous avons pour ambition de devenir un leader dans notre domaine d'expertise, en nous appuyant sur trois axes principaux pour nous démarquer : la singularité, avec le souhait de fabriquer en France, l'excellence opérationnelle, pour rester compétitif, et l'exemplarité, avec une politique de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et des investissements concrets pour lutter contre le dérèglement climatique et apporter de bonnes conditions de travail aux salariés. Je remercie la Communauté de communes, qui a une réelle compréhension des entreprises et des enjeux industriels. »

* Entreprise issue de la fusion des sociétés champagnoises SNTS et Kango, rachetées par le groupe industriel Global Metal Works (Ain) en 2017.



Cette somptueuse réalisation va devenir une nouvelle référence industrielle sur notre territoire. La Communauté de communes a soutenu le projet, notamment via l'attribution d'une subvention AIE (Aide à l'Immobilier d'Entreprise) de 100 000 €. Après l'important déclin subi dans les années 90, Champagnole et son bassin de vie sont aujourd'hui redevenus très dynamiques. Ce nouveau souffle économique nous est particulièrement envié, et nous avons à cœur de continuer à faciliter le développement de nos entreprises et les savoir-faire français. »

Rémi Hugon,
Président de la
Communauté de communes



Le suivi Com-Com

Réalisation des travaux de voirie

La Communauté de communes a pris en charge les travaux de voirie aux abords du site. Le chantier s'est effectué en deux tranches : la première en 2023, pour un montant de 57 788 € HT, et la seconde, réalisée au cours de l'été 2024, pour un montant de 35 056 € HT.

Rachat des anciens locaux

Les élus communautaires, lors de la séance du Conseil du 11 juillet 2024, ont approuvé l'achat des anciens locaux de l'entreprise Sublimétal, situés rue Victor-Bérard à Champagnole, pour un montant de 547 000 €.

SAB THEVENIN

L'extension a été inaugurée

Une semaine après l'inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Sublimétal (lire page précédente), c'est la société SAB Thevenin qui marquait l'extension de ses installations, le 19 septembre dernier.

Implanté, en partie, sur la ZA André-Jourdain à Équevillon, le groupe SAB (Sous-traitance Appliquée de Belmont) œuvre principalement dans le domaine de la fonderie aluminium, l'usinage, l'assemblage et la peinture.

Son site champagnolais, spécialisé dans la partie Fonderie Aluminium (Injection Sous Pression), a augmenté sa capacité significativement. L'aile récemment inaugurée, d'une surface de 2 650 m², a été dotée dans un premier temps de cinq nouvelles presses*. Ces machines ultramodernes vont permettre à SAB Thevenin de rester compétitif face à la concurrence internationale, en produisant des pièces de plus grandes dimensions. La majorité d'entre elles serviront pour la fabrication de moteurs de véhicules électriques, en plus de celles que l'entreprise produit déjà pour des moteurs thermiques. Parallèlement, le groupe SAB diversifie ses domaines d'activité, avec la fabrication de pièces utilisées pour la défense, la santé, l'aéronautique, le marché du cycle (vélos à assistance électrique)...

Résolument tournée vers l'avenir, l'entreprise s'engage également pour l'écologie. Elle a notamment fait installer, sur le toit de l'extension, une centrale de rafraîchissement adiabatique qui permet de refroidir les moules utilisés pour fabriquer les pièces, et de réduire nettement la consommation d'eau.

Le nouveau bâtiment est sorti de terre en l'espace de quelques mois et a rapidement été opérationnel : après le permis de construire délivré en juillet 2023, les premières pièces ont en effet été produites au sein de l'extension en décembre de la même année. Ce chantier, de très courte durée, a ainsi permis à l'entreprise de respecter ses engagements vis-à-vis de ses nouveaux clients issus du secteur de l'automobile électrique (notamment Emotors de la filiale Stellantis), qui souhaitaient un lancement de la production pour le début de l'année 2024.

* 1 presse de 2 000 tonnes, 2 presses de 1 400 tonnes et 2 presses de 1 050 tonnes.

Suite →





Suite Sab Thevenin →

Au cours de la cérémonie d'inauguration, **le président du groupe, Jean-François Grosselin**, rappelait : « 100 % familial, le groupe SAB a été créé, il y a bientôt 50 ans, par mon père Jean Grosselin. Il compte à ce jour 9 entités, spécialisées dans la fonderie d'aluminium, l'usinage, l'assemblage et la peinture, dont un centre technique pour l'accompagnement client dans les projets de développement. Fonctionnant grâce à 620 collaborateurs, il réalise plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'entité SAB Thevenin réalise pour sa part un chiffre d'affaires de plus de 10 millions d'euros par an grâce au travail de notre directeur de site, Richard Grosjean, et des 76 salariés** sur lesquels nous pouvons compter. Nous croyons fortement en l'avenir de l'industrie dans notre pays : soyons ensemble pour produire du « Fabriqué en France ! ».

** La création d'une trentaine d'emplois supplémentaires est prévue à terme sur le site.

SAB THEVENIN EN BREF

- Une surface de production de 10 450 m², dont 2 650 m² pour la nouvelle extension ;
- Un processus de fabrication complet : de la fonderie avec grenailage et tribofinition, jusqu'à l'usinage, l'assemblage et le contrôle ;
- 19 presses à injecter, tonnage de 420 T à 2 000 T, réparties sur 3 bâtiments ;
- Une transition tournée vers l'électrique ;
- Un développement continu des compétences : formations qualifiantes, promotions internes, recrutements d'alternants ;
- Un investissement de 11 500 000 € pour la nouvelle extension, subventionné à hauteur de 1 725 000 € par la BPI, dans le cadre de France Relance & France 2030, et de 100 000 € par la Communauté de communes, dans le cadre de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise.



L'inauguration de cette extension sur la zone d'activités André-Jourdain est une réelle satisfaction pour la Communauté de communes. C'est en effet André Jourdain, premier président historique de notre Com-Com, qui a eu l'initiative de créer cette zone en 2004 à partir d'une friche. Il serait particulièrement fier d'y constater l'implantation durable d'entreprises très diversifiées, dont SAB Thevenin et le groupe SAB.

La Communauté de communes a soutenu le projet d'extension de l'entreprise, via l'attribution d'une subvention d'Aide à l'Immobilier d'Entreprise d'un montant de 100 000 €.

L'essor économique et commercial est un enjeu majeur pour répondre aux besoins de la population. L'attractivité de notre territoire se renforce au fil du temps. Cet attrait pour notre bassin de vie va déboucher sur l'embauche de nombreux salariés dans les années à venir. Afin de faciliter autant que possible le recrutement pour les entreprises du territoire, il va falloir proposer des habitations décentes à ces futurs habitants. C'est pourquoi nous œuvrons actuellement, avec les communes concernées, à doter le territoire de nouveaux logements susceptibles de répondre à la demande. »

Rémi Hugon,
Président de la
Communauté de communes

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
Sublimétal nouveau récipiendaire

L'entreprise **Sublimétal** a présenté une demande de subvention AIE pour la **construction de son usine, intégrant une école de polissage**, dans la zone d'activités André-Schwartzmann à Champagnole.

Pour rappel, l'aide à destination des entreprises à caractère industriel est apportée sous forme de subvention plafonnée à 100 000 €.

Pour ce projet, la subvention AIE, octroyée par la Communauté de communes lors de la séance du Conseil du 4 juin 2024, s'élève à 100 000 € sur une dépense éligible totale de 3 715 626 € HT.

Sous réserve d'instruction et de fonds disponibles, cette subvention pourra être complétée par la Région ainsi que par l'Europe (FEADER) sur la partie équipement.



COLLÈGES / ENTREPRISES
Le dispositif « CLEE » reconduit pour trois années scolaires

Le dispositif des « **Clés de l'entreprise** » a été lancé en 2022 à l'intention des élèves de 4^e et de 3^e des **trois collèges du territoire intercommunal** (Les Louataux et Jeanne d'Arc à Champagnole, et Gilbert-Cousin à Nozeroy). Mise en place par le Comité Local École-Entreprise (CLEE), cette action permet de **créer des passerelles entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise**, et donne aux collégiens la possibilité de découvrir la diversité des métiers offerts par les secteurs industriels et marchands des entreprises locales.

Le dispositif s'appuie sur une **convention tripartite**, convenue entre l'Éducation Nationale, le Département du Jura et la Communauté de communes.

En plus de faciliter la mise en relation entre les acteurs économiques et scolaires de son territoire, la CC prend en charge la moitié des frais, dont ceux de transport, liés à la mise en œuvre du projet (l'autre moitié étant financée par le Département).

Les deux précédentes éditions s'étant avérées très satisfaisantes pour l'ensemble des acteurs engagés, **la convention a cette fois été directement renouvelée pour une période de trois ans**. Les élèves de 5^e font désormais eux aussi partie du dispositif.

Les rencontres sont toujours organisées sur le même principe avec, dans un premier temps, l'intervention d'un dirigeant, qui vient dans l'établissement scolaire afin de partager



son expérience et de raconter son parcours professionnel. Dans un second temps, les collégiens se déplacent dans l'entreprise pour découvrir son fonctionnement en conditions réelles.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, les élèves concernés ont notamment visité les entreprises Elixia (limonaderie), ELLAPS (lunetterie), Leclerc (supermarché) et SIBC (scierie).

PREMIER PLATEAU
Les salaisons de terroir bientôt disponibles



Dans la zone d'activités André-Jourdain (Équevillon), l'entreprise Premier Plateau a lancé la **commercialisation de ses différentes salaisons** au cours du printemps dernier, via le réseau Chazal, à l'attention des professionnels (bouchers-charcutiers et restaurateurs).

La gamme destinée aux **consommateurs** (grandes surfaces) va être mise en place à son tour, notamment en ce qui concerne

les **saucisses de Morteau et Montbéliard** qui devraient apparaître prochainement sur les étagères des supermarchés du territoire. À terme, l'entreprise proposera d'autres charcuteries de terroir : poitrine de porc, chipolatas et merguez, jambons et filets mignons fumés, noix de jambon séchée, terrines et brochettes...

Pour rappel, les porcs sélectionnés sont **élevés en Franche-Comté** (exploitations

responsables et à taille humaine) et **nourris aux graines de lins** (label Bleu Blanc Cœur). Ils sont **abattus et découpés à proximité de l'entreprise**, dans l'abattoir Viande Nature Jura et l'atelier de découpe Comptoir Champagnolais des Viandes.



Vous êtes entrepreneur et souhaitez participer au dispositif ?
N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Communauté de communes !
Contact :
ogirardot@champagnolenozeroyjura.fr
ou 03.84.52.06.20.

À L'HONNEUR

■ GEORGES-HENRI FLORENTIN,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Ancien ingénieur général des « Eaux et Forêts » aujourd’hui à la retraite, cet habitant de Sirod (et natif de Champagnole) n’en a pas pour autant oublié la filière bois. Secrétaire de la section « Forêt filière bois » de l’Académie d’agriculture de France, c’est avec sa « casquette » de président bénévole de « **France Bois 2024** » que

Georges-Henri Florentin a œuvré sans relâche, six années durant, à imposer le bois comme matériau principal des constructions des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Pari gagné, avec **40 000 m³** de bois utilisés dans les constructions permanentes des J.O. (exemple : la piscine olympique) ou temporaires (exemple : le Grand Palais éphémère du Champ-de-Mars). Et le combat pour l’utilisation du bois à grande échelle sur l’ensemble du territoire n’est pas terminé pour Georges-Henri Florentin, lequel a été honoré du titre prestigieux de **Commandeur de l’Ordre National du Mérite** le 26 mars dernier, au Palais de la Légion d’Honneur.



■ DEUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE RÉCOMPENSÉES
PAR LE DÉPARTEMENT

La soirée de l’économie et de l’attractivité du Jura : organisée pour la première fois par le Conseil départemental jeudi 3 octobre, cet événement a permis de rassembler de nombreux acteurs de l’entrepreneuriat jurassien. Six entreprises ont été distinguées par la remise d’un trophée, dont la limonaderie champagnolaïse Elixia, lauréate du trophée « coup de cœur », et le groupe Lacroix Emballages, lauréat du trophée « international ».



■ RAPHAËL CARVALHO,
MÉDAILLE D’EXCELLENCE DES WORLDSKILLS

Les **Worldskills** ? Tous les deux ans, cette compétition qui peut se comparer aux « J.O. des métiers » voit s’affronter les meilleurs mondiaux. Et c’est un binôme jurassien, **Raphaël Carvalho** (entreprise Pagès de Foncine-le-Haut) et **Sébastien Lacroix** (Bois d’Amont), qui a décroché la **médaille d’excellence** dans sa catégorie, assortie d’une très honorable 15^e place.

Près de 1 500 compétiteurs de moins de 23 ans s’affrontaient la deuxième semaine de septembre à Lyon pour cette finale mondiale, dont 36 équipes en **mécatronique**, une discipline qui consiste à fabriquer des systèmes intelligents permettant de remplacer ou d’aider le travail humain. Le défi 2024 ? La **conception d’une machine automatisée destinée à trier des bouteilles de soda en fonction de leur goût**, assortie d’une étape simulée de distribution de glaçons et de bouchonnage. Bien que placée très haut, la barre n’a pas découragé notre duo qui a brillamment représenté la France en général et le département du Jura en particulier...



PRÊTS D'HONNEUR « INITIATIVE JURA »

Les nouveaux récipiendaires des prêts d’honneur mis en place par le Comité Local d’Engagement, dans le cadre du dispositif départemental « Initiative Jura » :

- > Patrick Burri et Rémy Esquinance (création d’une activité de rénovation de bâtiments, Sirod) ;
- > Frédéric Bulle (création d’une activité de vente de cuisines et salles de bains, Champagnole) ;
- > Jean-Michel Schlachter-Foltzer (création d’une activité de vente déco, minéraux, bijoux fantaisie, Champagnole).

Contact :
☎ 03.84.35.87.18.
✉ initiative-jura@orange.fr



RUE DES ENTREPRENEURS

■ DU BOIS DE LA SCIERIE CHAUVIN SUR LES SITES DES J.O.

Du bois du Jura, et plus exactement du bois de la **scierie Chauvin** (Mignovillard), a participé à la **construction de certains sites des Jeux Olympiques**, comme la passerelle qui enjambe l’autoroute A1 (un véritable défi architectural !) ou les planchers du village olympique.

Si la structure « **France Bois 2024** » (lire ci-contre notre rubrique « À l’honneur ») a réussi le pari d’imposer le bois aux J.O., cette commande prestigieuse est tout à l’honneur de la scierie Chauvin, une entreprise en plein développement qui figure aujourd’hui dans le top 10 des scieries les plus importantes de l’hexagone.



■ LACROIX EMBALLAGES S’EST EXPOSÉ À L’ÉLYSÉE

C’est dans le cadre de la grande exposition nationale du « **Fabriqué en France** » qu’une production du groupe **Lacroix Emballages**, dont trois unités sont situées à Ardon, Champagnole et Foncine-le-Haut, a eu les honneurs du **Palais de l’Élysée** à la fin du mois d’octobre. Retenue, comme 121 autres produits, parmi 2 200 dossiers déposés, la **barquette en bois** « Lacroix » a donc représenté le Jura lors de ce grand show annuel mettant à l’honneur des entreprises issues de la France entière.

Produite à base de bois de peuplier, cette barquette, qui passe au micro-ondes et au four, représente une **alternative responsable et performante aux barquettes en plastique et en aluminium**. Brevetée, elle est distribuée en Europe et au Royaume-Uni.



AIDE AUX COMMERCES
8 000 € DE SHOPPING REMBOURSÉS

Comme chaque année à l’occasion de la Fête des Mères, l’**Union Commerciale et Artisanale de Champagnole** a mis en place, courant mai, l’opération « **Shopping remboursé** », qui offre la chance aux habitants du territoire de gagner le remboursement de leurs achats.

Cette opération, visant à encourager les clients à faire leurs courses dans les commerces locaux, a été soutenue par la **Communauté de communes** à hauteur de **7 000 €** et le **Crédit Mutuel de Champagnole** à hauteur de **1 000 €**. Comme lors des précédentes éditions, les clients pouvaient gagner le remboursement de leurs achats effectués dans les commerces de l’ensemble du territoire intercommunal. Afin de garantir un minimum de 40 gagnants, la limite du remboursement était fixée à 200 € par foyer.

Le tirage au sort s’est effectué à la fin du mois de mai dernier : sur un peu **plus de 1 000 participants**, **56 d’entre eux ont vu leurs achats remboursés**, dont **15 gagnants à 200 €**.

ÉCONOMIE

NOUVELLES OUVERTURES / INSTALLATIONS

Installations ou modifications d'installations observées au cours de ces dernières semaines au sein des commerces et services du territoire :

Les services



■ Cabinet MJ Orthopédie

Orthopédiste-orthésiste, Margot Jacques a ouvert son cabinet en toute fin d'été à Champagnole (79 bis, avenue de la République). Semelles orthopédiques 3D, orthèses, prothèses mammaires externes, bas de contention, ceintures sur mesure... Prise de RDV sur Doctolib (cabinet ou domicile).

☎ 06.75.77.59.75.

✉ mjorthopedie@outlook.com

■ Séréo / Service d'aide à la personne

Ce nouveau service d'aide à la personne propose un accompagnement personnalisé aux usagers en situation de dépendance (handicap, difficultés physiques ou fonctionnelles), ainsi qu'aux particuliers en recherche d'heures de ménage ou de services divers. Entretien du domicile, aide à domicile, livraison de matériel médical, petits travaux et dépannages...

✉ Cédric Widmer et Lydie Fumey,
2 rue Clémenceau à Champagnole.

☎ 03.84.53.31.67.

🌐 groupe-sereo.fr

■ Atelier « Objectif Plume »

Actif depuis début octobre à Foncine-le-Haut, l'atelier « Objectif Plume » a été créé par Valérie Jacquin après une formation auprès de l'écrivain Pascal Perrat. Dans le cadre d'ateliers ou de stages, elle accompagne les participants dans une démarche d'écriture.

☎ 06.37.51.52.61.

✉ contact.objectifplume@gmail.com

🌐 objectifplume-atelier.fr



■ Ketty Coiffure

C'est à Andelot-en-Montagne (2 place de la Mairie) que Ketty Comte a ouvert un nouveau salon de coiffure depuis la fin août. Forte de vingt-cinq ans d'expérience, la jeune quarantenaire a déjà piloté des salons de coiffure à Champagnole et Mont-sous-Vaudrey.

☎ 03.84.37.55.49.

Les commerces



■ Restaurant Le Cliché

À Crotenay, l'enseigne Le Cliché s'est substituée aux appellations successives d'Auberge d'Émilie et du Comptoir de l'Heute : depuis le 11 octobre, Stacy Fumey et Thibault Écoiffier sont aux fourneaux, bien décidés à refaire une clientèle à l'établissement. Produits frais et maison, menus bistro-bistro.

✉ Du mardi au samedi, midi et soir, ainsi que le dimanche soir.



■ Pépinière Robert Jardins

Deux pépiniéristes francs-comtois, Raphaël Robert et Agathe Meuterlos, ont ouvert une jardinerie route de Pontarlier, à Équevillon. Plans de pleine terre, gamme rustique résistante au froid et au gel, variétés nouvelles.

✉ Ouvert les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 9 h à 18 h.



■ Élémenterre

Une nouvelle enseigne, Élémenterre, s'est installée au N° 82 de l'avenue de la République à Champagnole : décoration, souvenirs, bijoux fantaisie, accessoires bien-être (encens, minéraux, huiles essentielles, bougies)...

✉ Ouvert du mardi au samedi, de 10 h à 19 h.

■ Auberge Les Orchidées

Propriétaires d'une maison d'hôtes / table d'hôtes à Marigny (13 rue des Voituriers), Carole Thouvenot et Arnaud Castres ont ouvert une auberge à la basse saison : de début novembre à fin mars, ils proposent un menu unique renouvelé chaque semaine et concocté à partir de produits locaux et bios. Soirées à thème (un samedi par mois), repas de groupes sur demande.

✉ Ouverture le vendredi et le samedi soir, ainsi que le dimanche midi.

☎ 06.82.17.34.59. ou 06.46.68.81.60.

✉ lesorchideesjura@gmail.com

🌐 lesorchidees-jura.eatbu.com



■ L'Happy'cerie

Une épicerie ambulante : c'est le concept créé cet été par David Seiler (Châtelneuf), qui sillonne désormais régulièrement le sud de la Communauté de communes au volant de L'Happy'cerie : ainsi passe-t-il le mardi à Châtelneuf (8 h 30) et Saffloz (10 h), le mercredi à Le Vaudioux (8 h 30), Pillemoine (9 h 40), Loulle (10 h 15) et Mont-sur-Monnet (11 h 30), le jeudi à Le Frasnois (11 h 30) et le vendredi à Les Planches-en-Montagne (8 h 30), La Perrena (9 h 45), Les Chalesmes (10 h 30) et Bief-des-Maisons (11 h 15). Épicerie, produits frais, boissons, produits de première nécessité.

■ Burger King

C'est sur un terrain du supermarché Leclerc, à Champagnole, que la célèbre enseigne américaine a construit un nouveau fast food – le quatrième du département après celui de l'A 39 (Aire du Jura), de Dole et de Lons-le-Saunier. Les portes du « BK » se sont ouvertes le 14 novembre dernier.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ESPACE COMMERCIAL « LE BAZINET »

Vers un nouveau retail park à Champagnole

C'est dans la rue Léon-et-Georges-Bazinet, sur une parcelle en friche située entre la miroiterie Varnet et l'espace commercial du Mont-Rivel, qu'un **nouvel espace commercial** verra prochainement le jour à Champagnole.



Acquis par la société doubienne **Serenity*** ce terrain de 3 500 m² accueillera, d'ici quelques mois, un nouveau **retail park** (parc d'activités commerciales) qui permettra de développer encore davantage l'offre de chalandise, sur le territoire intercommunal, et d'accueillir de nouvelles enseignes.

D'une surface plancher de 1 070 m² (surface de vente : 995 m²), le bâtiment se composera de **sept cellules de 150 m² et d'une cellule de 100 m²**. Comme pour l'espace commercial « La Manufacture » réalisé à proximité, les cellules seront livrées brutes, charge à chaque enseigne d'aménager ensuite l'intérieur.

Ce nouveau retail park sera réalisé par MC+ Architecture (Besançon), maître d'œuvre. Le permis de construire a été délivré et la phase d'appel d'offres est en cours. Le coup d'envoi des travaux devrait être donné en début d'année prochaine, avec une livraison attendue pour fin 2025 ou début 2026.

LE BÂTIMENT

« ÉCOCHAUFFE 39 »

RACHETÉ PAR LA COM-COM

La Communauté de communes a acquis, en 2022, une parcelle de 2 411 m² située **avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny** à Champagnole (entre le garage Peugeot et l'espace commercial « La Manufacture »). **Le bâtiment de 830 m²** se trouvant sur ce terrain était jusqu'à présent loué, en partie, à la société **Écochauffe 39**, dont le dirigeant souhaitait vendre son fonds de commerce.

Afin de poursuivre l'aménagement de cette zone très dynamique et de veiller au maintien d'une harmonie paysagère avec l'espace commercial voisin, les élus de la Com-Com ont voté, lors de la séance du Conseil du 8 avril 2024, le **rachat du fonds de commerce pour un montant de 32 000 €**. Après démolition du bâtiment, la parcelle sera réhabilitée dans une optique commerciale.

La **commercialisation** des cellules est en cours, quelques-unes sont encore disponibles : commerces ou tertiaire, vente ou location.

* Anciennement Keystone, promoteur de l'espace commercial champagnolais « La Manufacture ».

TRAVAUX SUR LA RD 40

Le chantier aborde sa dernière phase

Pour rappel, d'importantes **dégradations de chaussée** ont été observées ces dernières années sur la route reliant Mont-sur-Monnet à Monnet-la-Ville, une section de la **RD 40** située sur la commune de Montigny-sur-l'Ain. De premiers travaux avaient ainsi été effectués par le Département en 2022.

Cependant, en mai 2023, un autre glissement de terrain impressionnant a entraîné la **fermeture totale de la route** (entre la sortie de Monnet-la-Ville et le lieu-dit Château-sur-l'Haye), afin de préserver la sécurité des usagers, et des déviations ont été mises en place. Ce phénomène d'affaissement de la chaussée s'est ensuite encore aggravé, en raison des fortes précipitations de l'automne et de l'hiver 2023.

Après plusieurs études longues et complexes, le coup d'envoi des travaux, menés par le **Département**, a pu être donné le 2 septembre dernier pour une durée d'environ trois mois. La route devrait ainsi être rouverte à la circulation au **début du mois de décembre**.

Le chantier a été confié à un groupement d'entreprises, Guinot TP/LMTS Martel groupe. D'un coût total de 587 000 € HT, les travaux consistent dans un premier temps en la **construction d'un soutènement** sur une longueur de 137 mètres linéaires avec la mise en place d'une paroi clouée et de pieux verticaux destinés à consolider la route.

Concrètement, les entreprises ont d'abord préparé le terrain en évacuant les matériaux

Jura
LE DÉPARTEMENT



saturés en eau et en réalisant les déblais nécessaires. Un renforcement provisoire du sol a ensuite été réalisé pour permettre la circulation et l'intervention des engins lourds. Les forages sont en cours, qui seront suivis par l'installation des profilés métalliques. Une fois cette phase achevée, les entreprises pourront s'atteler à la réfection de la chaussée proprement dite.

ASSAINISSEMENT

LE VAUDIOUX

Création d'un système d'assainissement collectif



Jusqu'à présent, la commune de Le Vaudioux était en assainissement non collectif : elle disposait d'un réseau de « type pluvial », qui récupérait les eaux de pluies et les eaux en sortie de prétraitement (fosse septique). Le projet de passer le bourg principal* en **assainissement collectif** était à l'étude depuis plusieurs années.

Le chantier est d'envergure, puisqu'il s'agit de créer une **station d'épuration, des réseaux séparatifs ainsi que deux postes de relevage** (situés rue du Pont et rue de la Cloche). La station, de type « filtres plantés de roseaux », a été calibrée pour une capacité de **198 équivalents-habitants**.

Assistée par le maître d'œuvre Verdi Ingénierie, la Com-Com a lancé les **travaux sur les réseaux** l'été dernier dans la partie centrale du village (route de Pillemoine, rue de Traverse puis chemin des Haies). Ils sont réalisés par les entreprises SEJ (Censeau) et



De Giorgi (Pontarlier). La création d'un réseau séparatif permet de diriger uniquement les eaux usées vers la **station d'épuration**, sans les eaux pluviales (pose d'un réseau d'eaux usées neuf et abandon du réseau existant ; celui-ci peut être réutilisé en réseau d'eaux pluviales).

De son côté, le chantier qui concerne la station d'épuration est réalisé par les entreprises Benetruy TP (Lemuy) et SCIRPE (Sainte-Foy-lès-Lyon). Ils ont débuté à la fin du mois de septembre à la sortie du village (rue de la Cloche).

L'ensemble du chantier devrait être achevé au cours du printemps prochain.

* Ce projet ne concerne pas un lotissement récent du village, qui fonctionne avec une microstation, ni le hameau de La Billaude.



Quelques chiffres

Ce chantier de travaux comprend l'installation de :

- > 1 425 mètres linéaires de réseau polypropylène ;
- > 50 regards ;
- > 45 boîtes de branchement ;
- > 2 postes de relevage ;
- > 2 fonçages sous rivière.



TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF

Le chantier progresse au sud-est de Champagnole

Pour rappel, d'importants travaux de **mise en séparatif des réseaux d'assainissement** (collecte des eaux usées), pilotés par la Communauté de communes, ont débuté en 2023 et se poursuivront jusqu'en 2026. Ce projet, d'un montant de **15 120 000 € TTC**, s'attache à **mettre aux normes le réseau de Champagnole et des communes rattachées à sa station d'épuration**.

Le chantier est mené par le maître d'œuvre Verdi Ingénierie. Les entreprises Di Lena and Co (mandataire), Bénétruy TP et TP Bonnefoy (cotraitants) sont chargées des travaux.

La deuxième tranche du chantier, qui a démarré en bordure de l'Ain fin 2023, se poursuit actuellement dans le secteur sud-est de Champagnole, notamment dans la rue des Combettes, la rue Ernest-Roz, la rue Pierre-Langue et l'avenue Jean-Jaurès. Une partie de la rue Léon-Blum a également été en travaux au cours de l'été 2024 (interrompu afin de ne pas gêner l'accès au collège des Louataux, le chantier reprendra l'été prochain).

À noter que les « bons déblais » de ces travaux sont réutilisés sur un autre chantier d'assainissement : ils servent de remblai de terrassement au niveau des travaux de la station d'épuration de Le Vaudioux (lire page 12).

CAMPAGNE DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DE BRANCHEMENTS

Plusieurs chantiers d'envergure ont été réalisés ces dernières années, et d'autres sont en cours, sur les réseaux et stations d'assainissement collectif du territoire intercommunal. Pour que le traitement des eaux usées soit efficace, il est nécessaire de limiter au maximum le déversement des eaux pluviales dans les réseaux qui ne lui sont pas destinés. Pour cela, **il est impératif que les particuliers soient correctement raccordés au réseau**.

La Com-Com a lancé des campagnes de contrôle de conformité dans les communes qui bénéficient déjà d'un réseau séparatif (deux tuyaux distincts : un pour les eaux pluviales et un pour les eaux usées domestiques) comme à Censeau, Cize ou encore Champagnole*.

Pour rappel, seules les eaux usées doivent être dirigées dans le réseau de collecte (via une boîte de branchement située en limite de propriété). Quant aux eaux pluviales, elles doivent être dirigées soit en infiltration sur la parcelle, si le sol le permet, soit dans un réseau pluvial existant.

Il existe plusieurs types de contrôles de conformité :

- > **Le contrôle obligatoire pour la vente d'une maison** (délibérations du Conseil communautaire de décembre 2021 et mars 2022), effectué par Suez dans le cadre d'une Délégation de Service Public ;
- > **Le contrôle obligatoire pour les constructions neuves** (loi « Grenelle 2 »), effectué par Suez dans le cadre d'une Délégation de Service Public ;
- > **Le contrôle pré-travaux** qui permet de définir l'emplacement optimal des branchements, effectué par le maître d'œuvre du chantier ;
- > **Le contrôle post-travaux pour les raccordements aux réseaux séparatifs** (selon le Code de la Santé Publique, article L 1331-1, le raccordement au réseau d'assainissement collectif est obligatoire dans un délai maximum de deux ans après la réalisation des travaux). La collectivité contrôle la conformité des installations par l'intermédiaire d'un prestataire de service.

* Plusieurs autres communes du territoire seront prochainement concernées (notamment Équevillon, Ney ou encore Nozeroy...). Des réunions publiques seront organisées afin d'informer les usagers.

Le budget

Le montant des travaux s'élève à **1 165 257,45 € HT**, répartis comme suit :

- > 665 576,72 € HT pour la création des réseaux ;
- > 364 730,80 € HT pour la création de la station d'épuration ;
- > 134 949,93 € HT pour la maîtrise d'œuvre, les études, les annonces, etc.

L'État, dans le cadre de la DETR, a octroyé une subvention d'un montant de **303 480 €** et le Département du Jura a alloué une aide d'un montant de **303 500 €**. Le solde reste à la charge de la Communauté de communes.

SERVICES À LA POPULATION

MICRO-CRÈCHES

Le réseau tisse sa toile

MONNET-LA-VILLE : LA MICRO-CRÈCHE A OUVERT SES PORTES CET ÉTÉ



L'inauguration de la **micro-crèche « Les P'tits Curieux »** s'est déroulée le 28 août dernier à Monnet-la-Ville.

Pour le président de la Com-Com, Rémi Hugon, ce fut l'occasion de rappeler la démarche de l'intercommunalité dans le cadre de la création de ces structures d'accueil pour jeunes enfants : « (...) La volonté est de pallier les difficultés auxquelles font face de

nombreux parents, pour trouver un mode de garde adapté, par la mise en place d'un réseau de micro-crèches permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants du territoire intercommunal. »

Les travaux de la micro-crèche, qui avaient débuté en septembre 2023, ont été réceptionnés au cours du mois de juillet 2024, pour une **ouverture la dernière semaine d'août**.

D'une surface de 143 m², les locaux ont été construits sur un terrain mis à disposition par la commune de Monnet-la-Ville. Conçus par l'atelier d'architecture Sandrine Tissot, ils se composent d'un hall avec espace langes, d'une grande salle d'activité, de 3 chambres, d'une cuisine, de sanitaires, d'un bureau et d'un espace extérieur clos. Doté d'une ossature bois (matériaux biosourcés) qui permet de garder la fraîcheur pendant l'été, **le bâtiment est particulièrement chaleureux et lumineux**.



La micro-crèche « Les P'tits Curieux » peut accueillir 12 enfants (de 2 mois et demi à 4 ans) simultanément. Quelques places sont encore disponibles.

Contact : creche.monnet@gmail.com

Le montage financier

D'un montant définitif de 531 613 € HT, les travaux de la micro-crèche de Monnet-la-Ville ont été pris en charge par :

- > La Communauté de communes : 207 556 €
- > L'État (DETR) : 161 957 €
- > La CAF : 129 600 €
- > La MSA : 32 500 €

ANDELLOT-EN-MONTAGNE : LES INSTALLATIONS SONT OPÉRATIONNELLES



La micro-crèche d'Andelot-en-Montagne a trouvé sa place dans l'**ancien « Modern Hotel »** du centre-bourg. Entièrement restauré par la SCI Comte père & fils, ce grand bâtiment comprendra à terme : au rez-de-chaussée les locaux de la micro-crèche, un salon de coiffure et un cabinet infirmier ; des logements à l'étage.

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de la micro-crèche se sont achevés en octobre, et **l'ouverture est prévue au cours du mois de novembre**.

D'une **surface de 160 m²**, les locaux comprennent un hall, une grande salle d'activité, un espace langes, deux chambres, une cuisine, un espace repas, un bureau, une buanderie, des vestiaires, des sanitaires et un jardin clos.

Cette micro-crèche, tout comme celle de Monnet-la-Ville, est gérée par Julie Trossat et dirigée par Manon Pelletier. Elle a également pris l'appellation de « Les P'tits Curieux ».

12 enfants (de 2 mois et demi à 4 ans) peuvent être accueillis en même temps. Quelques places sont encore disponibles.

Contact : creche.andelot@gmail.com

Le montage financier

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a acheté, à la SCI Comte père & fils, le lot de copropriété correspondant à la micro-crèche, pour un montant total de 268 671 € HT.

- > La CAF a octroyé une subvention de 129 600 €.
- > La CC autofinance le solde, d'un montant de 139 071 €.

MONTROND : LE COUP D'ENVOI DU CHANTIER SERA BIENTÔT DONNÉ

C'est sur un terrain récemment acquis par la Communauté de communes, situé **en face de l'entreprise Vanotti et non loin de l'école des Moidons**, qu'une **troisième micro-crèche** sera construite. Le projet devrait être globalement similaire à celui de Monnet-

la-Ville et permettra également l'accueil d'une douzaine d'enfants. Les études sont en cours (géothermie, topographie...) et le contrat de maîtrise d'œuvre a été passé avec l'atelier d'architecture Sandrine Tissot.

La demande de permis de construire devrait être déposée prochainement. Le **démarrage du chantier est prévu dans le courant du premier semestre 2025**.

PÔLE SANTÉ

Le labo va rejoindre le « pôle Santé »

Afin de compléter le « pôle Santé » de Champagnole, les élus intercommunaux ont proposé au **laboratoire d'analyses médicales Médylis** de s'installer dans un **nouveau bâtiment**, dont la construction est prévue à proximité immédiate de la Maison de Santé, rue de l'Égalité. Pour rappel, le labo champagnolais, dont les locaux sont vieillissants et qui pâtit d'un accès difficile en raison de sa situation actuelle en plein centre-ville, souhaitait emménager dans une nouvelle structure.

La Communauté de communes aura en charge la construction du bâtiment, tandis que les travaux intérieurs seront réalisés par Médylis.

Le contrat de maîtrise d'œuvre a été passé avec le cabinet d'architectes FORMA³

(Dole). Après la validation de l'avant-projet sommaire, l'avant-projet définitif est en œuvre. La demande de permis de construire a été déposée cet automne, et la **consultation des entreprises** pour le marché de travaux sera lancée prochainement. Le chantier devrait être lancé en 2025, avec une **livraison prévue à l'horizon 2026**.

Le nouveau bâtiment s'organisera sur une surface d'environ **200 m²** et comprendra notamment un espace d'accueil et une salle d'attente, plusieurs cellules de prélèvements et une salle technique. Un bureau pour les biologistes, ainsi qu'une salle de repos, des sanitaires et divers locaux techniques (laverie, vestiaires...) viendront compléter l'installation. À l'extérieur, un parking dédié, assorti d'un arrêt-minute, permettra au public d'accéder directement à la nouvelle structure.



ENQUÊTE « SERVICES À LA POPULATION »

Je participe !



Dans le cadre de l'aménagement du territoire et afin de structurer au mieux son pôle **« Services à la population »**, la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a élaboré une enquête d'envergure. Ce **questionnaire dédié** s'adresse aussi bien aux élus, aux partenaires et aux acteurs de toute forme de « services à la population » qu'aux principaux intéressés : les habitants eux-mêmes.

Le questionnaire, qui souhaite dresser un « portrait » le plus précis possible des services offerts sur le territoire intercommunal, aborde des **thématiques extrêmement variées**, pour ne citer que la mobilité, l'alimentation, le logement, le handicap, la petite enfance, les seniors ou la vie sociale...

Dans un premier temps, il permettra de **répertorier l'ensemble des services existant sur le territoire** et utilisés par les

habitants dans leurs activités courantes et occasionnelles : commerces, services et équipements marchands et non marchands, dans le domaine du public comme du privé.

Une fois identifiés les différents acteurs et les thématiques en place, la collectivité pourra dégager les besoins de la population, les manques, et déterminer ainsi les partenaires et les actions qui seraient le mieux à même de répondre aux problématiques et aux aspirations des usagers.

Plus il y aura de participants, plus les prolongements de cette enquête seront efficaces. Le questionnaire est accessible en scannant le QR code ci-contre. Il est également disponible sur le site Internet de la Communauté de communes et, en version papier, dans les mairies du territoire. Attention : l'enquête se clôturera au début du printemps prochain.



BÂTIMENTS SCOLAIRES

GROUPE SCOLAIRE DU VAL CHANTANT

La nouvelle école à l’horizon 2026



L’école primaire du Val Chantant, à Nozeroy, regroupe cette année **127 élèves**. Pour cette nouvelle rentrée scolaire, l’ouverture d’une **6^e classe** s’est avérée nécessaire afin de répondre à l’**augmentation des effectifs**. Confrontée, depuis quelques temps, à un manque de place pour accueillir les élèves, l’école doit également faire face à des problèmes de répartition entre les niveaux scolaires. Il fallait donc « pousser les murs »...

Si le projet initial prévoyait de réhabiliter les locaux existants, cette option s’est avérée irréalisable en raison de la situation trop enclavée de l’établissement.

La construction d’un nouveau bâtiment a donc été décidée afin d’accueillir les enfants des classes maternelles et élémentaires domiciliés dans onze communes du « plateau » : Billecul, Charency, Doye, Gillois, La Favière, La Latette, Longcochon, Mièges, Mournans-Charbonny, Nozeroy et Rix-Trébief.

Dans un premier temps, la collectivité avait envisagé d’implanter la nouvelle école sur un terrain lui appartenant, situé derrière l’EHPAD. Finalement, après avoir conclu un accord avec la Coopérative beurrière du Val de Mièges (Nozeroy) dans le cadre d’un échange de terrain, le nouvel établissement devrait être construit **en face du collège Gilbert-Cousin**.

Les nouveaux locaux seront notamment composés d’un hall d’accueil permettant d’organiser le bâtiment en trois parties (maternelle, élémentaire et périscolaire), de cinq classes spacieuses de 60 m² chacune (avec possibilité d’en faire une 6^e), d’une salle de repos, d’une salle de motricité ainsi que d’une salle plurifonctionnelle pour l’accueil des périscolaires et l’espace bibliothèque. À l’extérieur, seront aménagés un préau et une cour de récréation ainsi qu’un parking.



Lors du Conseil communautaire du 30 septembre dernier, les élus ont attribué la maîtrise d’œuvre à l’atelier d’architecture Sandrine Tissot pour un montant de **199 200 € HT**. Le nouveau bâtiment devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2026.

L’ÉTAT SOUTIENDRA LE PROJET

Le 2 septembre dernier, jour de la rentrée scolaire, le préfet du Jura, Serge Castel, s’est rendu à l’école du Val Chantant dans le cadre du projet de construction d’un nouvel établissement.

Après une visite des locaux actuels, en présence de représentants de l’Éducation Nationale, du SIVOS et de la Communauté de communes, qui a une nouvelle fois mis en évidence les difficultés rencontrées par l’équipe pédagogique, le préfet a confirmé la volonté de l’État d’accompagner ce projet, indispensable au maintien de la vitalité du secteur. L’aide allouée par l’État sera ainsi comprise entre 30 et 40 % du montant des travaux.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Échos de chantiers



À l’instar de ces deux établissements, les bâtiments scolaires situés sur le territoire de la Communauté de communes bénéficient régulièrement de travaux de rénovation ou d’aménagement :

■ **Groupe scolaire de l’Alliance (Arsure-Arsurette)**
Le groupe scolaire de l’Alliance a bénéficié de **travaux de mise aux normes de son assainissement autonome**. Le chantier a été confié aux entreprises Électricité Blondeau (Nozeroy), SARL Guillemin (Mignovillard) et Dole Frères (Mièges).

Les travaux, d’un montant total de **27 725,01 €**, sont financés par l’État (FCTVA 4 470,91 €), l’Agence de l’Eau (3 300 €), la Communauté de communes

(9 977,05 €) et les communes concernées (9 977,05 € en cinq parts égales conformément à l’accord conclu entre elles, soit 1 995,41 € pour Arsure-Arsurette, Bief-des-Maisons, Cerniébaud, Les Chalesmes et Fraroz).

■ **École maternelle de Valentenouze (Champagnole)**
L’entreprise Zeno-Schneider (Champagnole) a effectué, au cours de l’été, la **rénovation de l’ensemble des sols des classes et de la salle de motricité** de l’école.

Le montant total des travaux s’élève à **39 665,74 € TTC**. Ces derniers sont financés par l’État (FCTVA 6 506,77 €), la Communauté de communes (16 579,48 €) et les communes concernées (16 579,48 € au prorata du nombre d’habitants : Champagnole 15 102,09 €, Ardon 206,19 €, Sapois 745,87 €, Syam 346,04 € et Les Nans 179,30 €).

EFFECTIFS SCOLAIRES

18 établissements, 1 713 élèves

Retour en chiffres sur la rentrée scolaire 2024, qui s’est déroulée lundi 2 septembre. De la Toute Petite Section au CM2, 1 713 élèves au total ont été accueillis dans les 18 écoles publiques du territoire intercommunal.

ANDELOT-EN-MONTAGNE / Groupe scolaire de l’Angillon
4 classes pour 95 élèves répartis comme suit :
■ 28 élèves (4 Toute Petite Section, 11 Petite Section et 13 Moyenne Section)
■ 19 élèves (9 Grande Section et 10 CP)
■ 22 élèves (13 CE1 et 9 CM2)
■ 26 élèves (12 CE2 et 14 CM1)

ARSURE-ARSURETTE / Groupe scolaire de l’Alliance
2 classes pour 38 élèves répartis comme suit :
■ 21 élèves (3 Petite Section, 3 Moyenne Section, 5 Grande Section, 6 CP et 4 CE1)
■ 17 élèves (5 CE2, 5 CM1 et 7 CM2)

CENSEAU / Groupe scolaire de la Forêt de la Joux
5 classes pour 120 élèves répartis comme suit :
■ 25 élèves (10 Petite Section et 15 Moyenne Section)
■ 23 élèves (6 Moyenne Section, 9 Grande Section et 8 CP)
■ 21 élèves (5 CP et 16 CE1)
■ 24 élèves (6 CE1, 8 CE2 et 10 CM1)
■ 27 élèves (12 CM1 et 15 CM2)

CHAMPAGNOLE / École maternelle du Boulevard
6 classes pour 118 élèves répartis comme suit :
■ 17 élèves (Toute Petite Section et Petite Section)
■ 21 élèves (Petite Section)
■ 22 élèves (Petite Section et Moyenne Section)
■ 19 élèves (Moyenne Section)
■ 20 élèves (Moyenne Section et Grande Section)
■ 19 élèves (Grande Section)

CHAMPAGNOLE / École élémentaire Hubert-Reeves
9 classes + 1 classe ULIS pour 213 élèves répartis comme suit :
■ 22 élèves (CP)
■ 21 élèves (CP)
■ 19 élèves (CP et CE1)
■ 23 élèves (CE1)
■ 23 élèves (CE2)
■ 22 élèves (CE2 et CM1)
■ 26 élèves (CM1)
■ 22 élèves (CM1 et CM2)
■ 23 élèves (CM2)
■ 12 élèves (ULIS)

CHAMPAGNOLE / École élémentaire Jules-Ferry
4 classes pour 98 élèves répartis comme suit :
■ 24 élèves (CP et CE1)
■ 24 élèves (CE1 et CE2)
■ 24 élèves (CE2 et CM1)
■ 26 élèves (CM1 et CM2)

CHAMPAGNOLE / École maternelle Valentenouze
3 classes pour 56 élèves répartis comme suit :
■ 21 élèves (Toute Petite Section et Petite Section)
■ 19 élèves (Petite Section et Moyenne Section)
■ 16 élèves (Grande Section)

CHAUX-DES-CROTENAY / Groupe scolaire du Rachtet
3 classes pour 55 élèves répartis comme suit :
■ 21 élèves (Petite Section, Moyenne Section et Grande Section)
■ 15 élèves (CP, CE1 et CE2)
■ 19 élèves (CM1 et CM2)

CIZE / Groupe scolaire des Cerisiers-Calins
5 classes pour 99 élèves répartis comme suit :
■ 17 élèves (Petite Section et Moyenne Section)
■ 22 élèves (Grande Section et CP)
■ 19 élèves (CP et CE1)
■ 22 élèves (CE1 et CE2)
■ 19 élèves (CM1 et CM2)

CROTENAY / École primaire de Crotenay
3 classes pour 53 élèves répartis comme suit :
■ 17 élèves (Toute Petite Section, Petite Section, Moyenne Section et Grande Section)
■ 20 élèves (CP et CE1)
■ 16 élèves (CE2, CM1 et CM2)

FONCINE-LE-HAUT / École primaire de Foncine-le-Haut
6 classes pour 112 élèves :
Maternelle . 2 classes pour 36 élèves répartis comme suit :
■ 15 élèves (Petite Section)
■ 21 élèves (11 Moyenne Section et 11 Grande Section)
Élémentaire. 4 classes pour 76 élèves répartis comme suit :
■ 21 élèves (12 CP et 9 CE2)
■ 19 élèves (CE1)
■ 21 élèves (CM1)
■ 15 élèves (CM2)

LOULLE / Groupe scolaire du Plateau
3 classes pour 74 élèves répartis comme suit :
■ 23 élèves (2 Toute Petite Section, 4 Petite Section, 13 Moyenne Section et 4 Grande Section)
■ 24 élèves (11 CP et 13 CE1)
■ 27 élèves (14 CE2, 3 CM1 et 10 CM2)

MIGNOVILLARD / Groupe scolaire des Barbouillons
6 classes pour 134 élèves répartis comme suit :
■ 25 élèves (Petite Section et Moyenne Section)
■ 21 élèves (Grande Section)
■ 22 élèves (CP et CE1)
■ 22 élèves (CE1 et CE2)
■ 22 élèves (CE2 et CM1)
■ 22 élèves (CM1 et CM2)

MONNET-LA-VILLE / Groupe scolaire de la Combe d’Ain
4 classes pour 80 élèves répartis comme suit :
■ 21 élèves (Petite Section et Moyenne Section)
■ 18 élèves (Grande Section et CE2)
■ 16 élèves (CP et CE1)
■ 25 élèves (CM1 et CM2)

MONTROND / Groupe scolaire des Moidons
4 classes pour 79 élèves répartis comme suit :
■ 18 élèves (11 Petite Section et 7 Moyenne Section)
■ 21 élèves (10 Grande Section et 11 CE2)
■ 21 élèves (11 CP et 10 CE1)
■ 19 élèves (7 CM1 et 12 CM2)

NOZEROTY / Groupe scolaire du Val Chantant
6 classes pour 127 élèves répartis comme suit :
■ 27 élèves (15 Petite Section et 12 Moyenne Section)
■ 18 élèves (Grande Section)
■ 23 élèves (17 CP et 6 CE1)
■ 13 élèves (8 CE1 et 5 CM1)
■ 19 élèves (CE2)
■ 27 élèves (5 CM1 et 22 CM2)

SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE / Groupe scolaire de la Fresse
5 classes pour 111 élèves répartis comme suit :
■ 20 élèves (Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section)
■ 21 élèves (Grande Section)
■ 21 élèves (CP)
■ 17 élèves (CE1 et CE2)
■ 32 élèves (CM1 et CM2)

SIROD / Groupe scolaire du Val de Sirod
3 classes pour 51 élèves répartis comme suit :
■ 21 élèves (5 Petite Section, 7 Moyenne Section et 9 Grande Section)
■ 16 élèves (7 CP, 3 CE1 et 6 CE2)
■ 14 élèves (6 CE2, 4 CM1 et 4 CM2)



TOUR DE FRANCE FEMMES 2024

Champagnole s’est parée de jaune pour le départ de l’avant-dernière étape

Un **immense succès populaire** : c’est ce qui a été suscité, le 17 août dernier, par le départ depuis la ville de Champagnole de **l’avant-dernière étape du Tour de France Femmes** : des centaines de personnes sont venues dans la Perle du Jura encourager la **fine fleur du cyclisme féminin**, qui s’élançait sur un itinéraire de 167 kilomètres reliant Champagnole au Grand-Bornand, en Haute-Savoie...

Parallèlement à l’organisation officielle d’ASO*, le staff local ne s’est pas laissé dépasser par l’envergure de l’événement : derrière le service événementiel de la Ville de Champagnole, employés municipaux et bénévoles associatifs étaient sur le pont pour faire de cette journée une **grande fête en l’honneur du sport féminin**, avec fan zone, écran géant et animations populaires (piste de draisien, démonstrations de BMX et de vélo artistique, aubades musicales...).



Une belle ambiance et un engouement qui ont galvanisé **les coureuses** (dont la « locale de l’étape » Évita Muzic, particulièrement ovationnée !) qui ont franchi la ligne de départ sur le parvis de L’Oppidum, suivies des participants à la **randonnée cyclosportive** organisée par le Club Cycliste de Champagnole.

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura a soutenu cet événement majeur, pour le rayonnement du territoire, en octroyant une aide de 10 500 € à la Ville de Champagnole.

* Amaury Sport Organisation.



FÊTE DE L’AGRICULTURE
Le monde agricole célébré à Ney

C’est à Ney que les **Jeunes Agriculteurs du Jura** ont organisé, le 24 août dernier, leur traditionnelle Fête de l’Agriculture. Destinée à **faire découvrir les savoir-faire et les produits du monde paysan**, elle a attiré un nombreux public tout au long de la journée.

Aussi spectaculaire que technique, le **concours de labour départemental** représentait le point fort des animations. 30 participants se sont ainsi affrontés au cours de cette épreuve sélective pour la

finale régionale, distinguant finalement Magalie Chancenotte et Nicolas Saive dans la catégorie « à plat », ainsi que Armand Bourgeois et Romain Peiffer dans la catégorie « en planches ».

Très appréciés également : la mini-ferme, le slalom des tracteurs-tondeuses ou la démonstration du fonctionnement d’une moissonneuse-batteuse des années 50 appartenant à André et Marie-Chantal Ferreux (musée « Mon Rêve » à Mournans-Charbonny).

Quelques chiffres

- 13 hectares de terrain
- 78 partenaires*
- 100 bénévoles
- 1 200 repas servis
- 1 000 personnes à la soirée concert

* Dont la Communauté de communes, qui a soutenu l’événement à hauteur de 5 000 €.

Comme il est de tradition, les festivités se sont prolongées en soirée avec une fondue géante et un bal-concert animé par les Spiders et DJ Tanguy.

TRANSJU’CYCLO

Plus de 1 500 participants à la 3^e édition !

Avec une **participation record** (plus de 1 500 inscrits !) pour sa 3^e édition, la Transju’Cyclo a définitivement gagné sa place dans le calendrier des **grands rendez-vous cyclistes** du département. Soutenue par la Communauté de communes, elle s’est déroulée le premier week-end de septembre au départ de Champagnole, dans une ambiance aussi sportive que conviviale.

Comme à l’accoutumée, il y en avait pour tous les goûts (et pour tous les mollets !), grâce à la mise en place de différents formats : depuis la course de draisien jusqu’à l’épreuve phare de 160 km, en passant par la rando itinérante (230 km en deux jours), l’équipe de Trans’Organisation n’avait vraiment laissé personne en chemin...

À l’année prochaine pour la 4^e !



Les podiums des courses chronométrées

- 70 km
Podium masculin : 1. Gaël Invernizzi - 2. Clément Delavelle - 3. Axel Vanotti.
Podium féminin : 1. Sandra Montaron - 2. Élodie Rat - 3. Gaëtane Breniaux.
- 110 km
Podium masculin : 1. Aurélien Lionnet - 2. Nicolas Chauveau - 3. Antoine Bruno.
Podium féminin : 1. Marjorie Landaz - 2. Mathilde Plesse - 3. Gabrielle Loi.
- 160 km
Podium masculin : 1. Thomas Bonaud - 2. Jules Vanotti - 3. Guillaume Schortanner.
Podium féminin : 1. Manon Moyse - 2. Flavie Bador - 3. Marie Van Put.



LES SCÈNES DU JURA

Cheminer par les sensibles...

Quelle est notre capacité à nous laisser surprendre, à nous laisser bousculer ?... Chacun choisit son niveau de prise de risque et de lâcher-prise, décide d'emprunter, ou pas, le chemin proposé. Pour cette nouvelle saison, « Les Scènes du Jura » nous invitent à un voyage certes immobile, mais qui nous entraîne loin de nous-mêmes... peut-être pour mieux nous découvrir ? À chacun sa voie, tant qu'elle nous permet de « cheminer par les sensibles » !



« MÉMOIRES DANSÉES » / Danse, hip hop, vidéo

Olivier Lefrançois / Julie Roux

Ceux qui pensent que la danse n'a pas sa place dans l'espace public jurassien auront, avec ce spectacle, le meilleur argument contraire. Persuadé des bienfaits de cette pratique qui relie, le danseur (et chorégraphe) Olivier Lefrançois a décidé d'en faire, avec vous, toute une histoire...

Mardi 18 mars, Champagnole

L'Oppidum, 20 h 30.
Tout public. De 10 à 15 €.

Ce spectacle résolument atypique, créé sur mesure avec des habitants du territoire Champagnole Nozeroy Jura, mêle subtilement la danse (sur un remixage du Boléro de Ravel !) et des témoignages locaux recueillis par le chorégraphe lui-même...

Un voyage dans le temps qui ne se décrit pas, mais qui vient s'apprécier en live.

Ces cinq « pitches » ne résument que les spectacles programmés sur le territoire de la CC Champagnole Nozeroy Jura.

Sur l'ensemble des scènes associées (Lons-le-Saunier, Dole, Morez...), une **cinquantaine de spectacles** sont inscrits à la saison 2024-2025 des « Scènes du Jura », avec notamment : du **théâtre**, de la **chanson**, de l'**humour**, de la **musique**, de la **danse**, du **cabaret**, de l'**inclassable**...



« BARRAGE »

BARRAGE » / Théâtre, marionnettes

Collectif Projet D

Des marionnettes d'inspiration japonaise, un barrage, le Brésil, un héron... autant d'ingrédients qui irriguent une rivière de métaphores. Ce qui apporte de l'eau, sans retenue, au moulin de ceux qui veulent « faire barrage » autrement...

Jeudi 23 et vendredi 24 janvier, Champagnole

L'Oppidum, 19 h 30 (jeudi) et 20 h 30 (vendredi).
Dès 7 ans. De 6 à 18 €.

« L'HISTOIRE DE CLARA » / Concert

narratif sous casque
Compagnie (MIC)ZZA]

Entre pièce radiophonique, concert instrumental et installation sonore immersive, ce spectacle d'une grande finesse, éblouissant d'humanité, évoque la petite Clara, sauvée in extremis de la Gestapo par de petits et grands gestes héroïques.

Vendredi 14 février, Sirod

Salle des fêtes, 20 h 30.
Dès 9 ans. De 6 à 15 €.

« BLACK BOY » / Théâtre, musique, dessin

Richard Wright / Jérôme Imard

De la lecture, de la musique et du dessin : cette triple performance rend un poignant hommage au roman de Richard Wright sur les conditions des Noirs aux États-Unis. Et c'est par le biais de différentes expressions artistiques que le comédien brosse le tableau bouleversant d'une société violemment ségrégationniste...

Mardi 26 novembre, Champagnole

L'Oppidum, 20 h 30.
Dès 11 ans. De 16 à 18 €.



Programmation complète :

scenesdujura.com

Billetterie Champagnole :

Maison du Tourisme
Champagnole Nozeroy Jura
(bureau de Champagnole)

☎ 03.84.52.43.67.

Billetterie en ligne :

scenesdujura.notre-billetterie.com

Pour les spectacles sur les scènes associées :
transport possible par bus au départ de
Champagnole (sur réservation, 5 € l'aller-retour).

LE MOULIN À L'OPPIDUM

3 groupes, 1 concert !

La saison 2024-2025 des Scènes du Jura a commencé sur les chapeaux de roues sur le territoire de la Com-Com le 26 octobre dernier, avec le spectacle de l'humoriste Aymeric Lompret, **co-organisé avec le Moulin de Brainans**. Bien connu des auditeurs de France Inter, Aymeric Lompret a fait vibrer le public de L'Oppidum avec « Yolo », l'histoire d'un sans-abri à la recherche de son chien.

Et c'est une autre soirée « Moulin de Brainans » qui sera proposée le **29 novembre** à Champagnole, toujours à L'Oppidum, mais cette fois en mode concert.

En première partie, le groupe « **Dimension Bonus** » : formé par deux anciens musiciens de « Salut c'est cool », il mêle musique rave et paroles délirantes. Le duo est accompagné par Martin Carolo, qui improvise des visuels psychédéliques...



En deuxième partie, place à la vibe underground avec « **Le Bard** ». Passant de rythmes flamencos à des riffs rock'n roll, la musique du Bard réussit à rassembler toutes les générations le temps d'un live...

Et c'est « **Flupke** » qui clôturera cette triple programmation, avec la performance du multi-instrumentiste Jérémie Revel : entre broken beat, techno décalée et mélodies hypnotisantes... ça ne se décrit pas !

Vendredi 29 novembre, L'Oppidum (Champagnole)

Ouverture des portes à 21 h 30, début du concert à 22 h.

Placement libre debout.

Tarifs : 23 € (21 € réduit, 19 € abonné).

Billetterie en ligne : lemoulinjura.soticket.net

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les aides Com-Com récemment attribuées

La Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura attribue régulièrement des aides à différentes associations ou communes qui s'attachent à promouvoir la culture sur le territoire intercommunal.

Les derniers récipiendaires :



TRANS'ORGANISATION

La collectivité a attribué une subvention de 7 000 € à l'association Trans'Organisation pour l'organisation de la **Transju Cyclo**, qui s'est déroulée les 7 et 8 septembre derniers, sur le territoire intercommunal. Les différents départs et arrivées se sont effectués à Champagnole. Plusieurs épreuves de cyclotourisme, chronométrées ou non, étaient proposées dans un esprit convivial de compétition : rando de 70 km, rando 2 jours de 230 km, ou courses de 70 km, 110 km et 160 km. Les parcours mettaient particulièrement en avant les paysages préservés du Jura et ont permis aux participants de découvrir des routes, parfois méconnues, du département.



JEUNES AGRICULTEURS DU JURA

Une subvention de 5 000 € a été attribuée par la Communauté de communes au syndicat des Jeunes Agriculteurs du Jura pour l'organisation de la **Fête de l'Agriculture**, qui s'est tenue le 24 août dernier à Ney.

Cet événement, destiné à mettre en avant le monde agricole jurassien, a notamment accueilli la finale départementale du concours de labour et proposé de nombreuses animations autour de l'agriculture (course de tracteurs-tondeuses, démonstration de battage à l'ancienne, exposition de matériel agricole, mini ferme, stands dédiés...).

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES

Fin du programme d'aménagement 2022-2024

Le programme de travaux et d'aménagements des circuits de randonnées, réalisé en partenariat avec le Département du Jura, est maintenant terminé : un large panel d'actions (lire CC Mag n° 17) avait en effet été validé par les élus communautaires.

Il restait à réaliser la **réfection et mise aux normes des garde-corps**, ainsi que la **reprise de la maçonnerie, sur le viaduc de la voie du Tram** à Foncine-le-Bas, qui se situe face à la cascade du Bief de la Ruine. Les travaux ont été effectués à la fin du mois de juin par l'entreprise Juraménagement (Chaux-des-Crotenay) pour un montant total de 18 952 € HT.

De leur côté, la **réalisation et la mise en place de 19 tables de lecture** ont permis d'harmoniser (charte graphique) une partie des panneaux disséminés sur le territoire, et de remplacer les plus vieillissants (certains avaient plus de 30 ans !) et/ou ceux dont les informations nécessitaient une importante mise à jour.

À **Chaux-des-Crotenay**, 3 panneaux ont ainsi été installés aux belvédères du Racht, À-Taiclet et Pré-Grillet.

À **Foncine-le-Haut** : 4 panneaux sur le sentier d'interprétation du Bief de la Ruine, 2 au belvédère du Bulay et 5 sur le sentier d'interprétation de la source de la Saine.

À **Foncine-le-Bas** : 1 panneau au belvédère du Bief de la Ruine.

À **Châtelneuf** : 1 panneau au belvédère du Rocher de la Baume.

À **Esserval-Tartre** : 1 panneau au belvédère de la Frête Arbez.

À **Fraroz** : 1 panneau au belvédère du Moufflon.

À **Ney** : 1 panneau au belvédère du Bénédegand.

La mise en place de ces tables de lecture a commencé au mois de juillet et s'est achevée cet automne.

Les services de la Communauté de communes ont réalisé le contenu ainsi que la pose des panneaux. Pour la conception et l'impression : entreprise Signaux Girod (Bellefontaine), pour un montant total de 21 312 € HT.



TOURISME

« LA HALTE »

Un concept pilote dans le département

À l'initiative des GTJ (Grandes Traversées du Jura) et de l'ENJ (Espace Nordique Jurassien), dans le cadre du Plan Avenir Montagne, un appel à projet avait été lancé dans le but de **mettre en place des « espaces de convivialité » dans les montagnes du Jura.**

L'objectif est notamment d'**encadrer les pratiques de randonnées en itinérance** : gestion des flux, sensibilisation aux pratiques de pleine nature, valorisation des mobilités douces, respect des sites naturels et de la biodiversité... À long terme, le but est de **repenser le tourisme hivernal**, sur les massifs de moyenne montagne, afin de maintenir le tissu économique local et de développer un tourisme « quatre saisons ».

La commune de **Foncine-le-Haut** a répondu à l'appel à projet et a été retenue parmi les trois sites pilotes (les deux autres concernent le Doubs et l'Ain). Ce projet consistait ainsi en l'**installation d'une « halte » au départ du site trappeur multi-activités des Arboux**, avec la création d'une aire de convivialité (avec abri couvert démontable, à faible impact sur l'environnement, et tables de pique-nique), de toilettes sèches et d'une nouvelle aire de jeux. Le site des Arboux était déjà équipé d'une cabane qui a également été rénovée dans le cadre de ce programme.

Les travaux ont commencé au printemps et se sont achevés cet automne. L'espace a été inauguré le 23 octobre dernier. **Éco-conçus en bois du Jura, ces équipements**

permettent d'accueillir, en toutes saisons, les randonneurs itinérants et pratiquants d'activités sportives.

La Communauté de communes, qui subventionne le projet, a également participé à la réalisation d'un **panneau « totem »** valorisant le territoire, qui a été installé sur le site.

Le financement

Budget du projet : 145 000 €

- État (FNADT) : 72 500 €
- Département du Jura : 21 750 €
- Communauté de communes : 21 750 €
- Commune de Foncine-le-Haut : 29 000 €



Un week-end (tout) près de chez soi... Chiche ?

On cherche parfois au bout du monde ce qui se trouve... au coin de la rue, ou presque... Prêts pour un week-end de proximité ?

C'est tendance et malin : séjourner (tout) près de chez soi, surtout pour de courtes périodes, présente de multiples avantages, dont bien sûr des déplacements réduits... Cerise sur le gâteau : le temps d'un WE ou un mid-week, ce nouveau comportement permet aussi de découvrir de véritables « perles » locales, parfois mieux connues des vacanciers que des habitants du territoire eux-mêmes... On saute le pas ?

TAXE DE SÉJOUR

À quoi elle sert, qui doit la payer ?

La **taxe de séjour** a été instituée en France par la loi du 13 avril 1910. Elle est mise en place par délibération des Conseils municipaux ou des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) afin de **favoriser le développement touristique des territoires concernés**. Elle permet de financer des dépenses publiques liées au tourisme.

Chaque personne gérant un hébergement touristique, ou souhaitant en ouvrir un sur le territoire, doit le déclarer dans la mairie où est situé le bien, puis se rapprocher de la Communauté de communes, gestionnaire de la taxe de séjour.

Les hébergeurs sont l'intermédiaire entre la collectivité et les hébergés : ils collectent la taxe pour le compte de la collectivité, à qui ils doivent ensuite la reverser (directement ou via des plateformes comme Airbnb). La taxe de séjour est payée à la nuitée et par personne majeure.

À l'échelle de notre territoire, la taxe de séjour sert à couvrir, en partie, les dépenses de fonctionnement du service « Tourisme » de la collectivité (Maison du Tourisme, Personnel, communication et promotion du territoire).

Elle sert également à financer, partiellement, des aménagements comme les véloroutes (Champagnole/Lac de Chalain), à entretenir les sentiers de randonnées (pédestres, VTT...) et à aménager les sites remarquables du territoire, comme récemment celui de la source de l'Ain.



La taxe de séjour en chiffres

- **Nombre d'hébergements déclarés en 2023** : 503 ;
- **Nombre de nuitées en 2023** : environ 1 million ;
- **Montant déclaré par les hébergeurs en 2023** : 356 213 € ;
- **Montant encaissé par la CC en 2023** : 346 058 €, dont 10 % sont reversés au Département au titre de la taxe de séjour départementale.

* Le décalage entre la déclaration et le montant encaissé est dû au fait que les hébergeurs déclarent sur une année civile mais règlent le 2^e semestre sur l'année N + 1.



LES NUITS DES COUCOUS FONCINE-LE-HAUT

... et un, et deux et trois hébergements insolites au plus près de la nature, sur les contreforts du Mont-Noir...

EN DEUX MOTS

LE TIKI : un kota perché à 3 m de hauteur, avec déco « îles du Pacifique », terrasse et jacuzzi privés. Capacité : 2 personnes.
LE FÉÉRIK : un kota perché à 5 m du sol, avec une vue imprenable sur la nature environnante et accès à un jacuzzi extérieur (partagé avec le Tiny). Capacité : 4 personnes (2 adultes et 2 enfants).
LE TINY DES COUCOUS : cette tiny house très cocoon offre l'essentiel dans un espace de 23 m², avec accès à un jacuzzi extérieur (partagé avec le Féérik). Capacité : 4 personnes (2 adultes et 2 enfants).

LES PLUS

LE TIKI : jacuzzi privé, lave-vaisselle, douche à l'italienne.
LE FÉÉRIK : grande terrasse « avec vue », lit king size, lave-vaisselle, accès à un jacuzzi partagé.
LE TINY DES COUCOUS : lit queen size, accès à un jacuzzi partagé.
Pour les trois hébergements : télévision et Wifi. Petit-déjeuner inclus la première nuit, linges de toilette et peignoirs fournis. Jacuzzis accessibles toute l'année. L'hiver : prêt de raquettes.

LE PRIX

LE TIKI : 325 €/nuit, 1 479 €/semaine.
LE FÉÉRIK : 250 €/nuit, 1 137 €/semaine.
LE TINY DES COUCOUS : 230 €/nuit, 1 047 €/semaine.
Pour les trois hébergements : tarif dégressif dès la 2^e nuit.

LE CONTACT

Les Nuits des Coucous
Élodie et Emmanuel Courvoisier
☎ 06.31.63.97.21. ou 06.80.03.18.29.
✉ nuitsdescoucous@gmail.com
🌐 nuitsdescoucous.com
📍 Les Nuits des Coucous



LA FERME DU BOIS-JOLI MARIGNY

Tradition & modernité : la classe !

EN DEUX MOTS

Dans une ancienne ferme de Villard-sur-Ain (hameau de Marigny), Armelle et Benjamin ont aménagé des chambres d'hôtes spacieuses et lumineuses, mettant en œuvre leurs talents respectifs pour le travail du bois (lui) et l'agencement (elle). Résultat : un havre de paix d'une totale harmonie, et des espaces partagés bien pensés (cuisine, salon...) qui permettent un séjour en toute autonomie. Capacité : 5 chambres doubles, dont 2 familiales.

LES PLUS

Copieux petit déjeuner servi dans la salle à manger ou sur la terrasse.
Table d'hôtes (3 soirs par semaine).
Espaces intérieurs partagés : cuisine équipée, salle à manger, salon (TV, livres, jeux de société, jeux enfants...)
Espaces extérieurs partagés : terrasse meublée et jardin (potager, poules, tas de sable...).

LE PRIX

Chambre double avec petit déjeuner : de 84 €/nuit (2 nuits ou plus) à 99 €/nuit (1 seule nuit).
Chambre familiale : 99 €/nuit. 1 personne supplémentaire + 5 € (puis + 20 € par personne supplémentaire).
Table d'hôtes : 30 €/personne.

LE CONTACT

Ferme du Bois-Joli
Armelle & Benjamin Larger
☎ 07.83.50.98.57. ou 06.03.30.72.25.
✉ armellelarger@hotmail.fr
📍 jura-chambres-d-hotes.fr

TOURISME

UNE BALADE...

La Combe-Noire

Depuis quelques années, deux sites distants de quelques kilomètres rivalisent au niveau des records de froid : Mouthe, qui fut longtemps la détentrice du titre, et la Combe-Noire, près de Mignovillard. Cette « guéguerre » des températures vertigineusement basses a le mérite d’attirer l’attention sur cette (magnifique) microrégion, située aux confins du Jura et du Doubs. On y va ?



UNE FLORE REMARQUABLE ET ATYPIQUE

Porte d’entrée du domaine nordique de la Haute-Joux, le site de « la Bourre » se trouve au point de départ d’un réseau de sentiers de randonnées (pédestre, VTT, ski de fond, raquettes). Balisé sur 3,6 kilomètres, un petit circuit en boucle permet de découvrir la magnifique Combe-Noire : reconnue comme une des plus belles combes du secteur, elle rassemble une flore remarquable et parfois atypique, pour ne citer que les pins à crochets.

« ICI, RIEN NE POUSSE »

Dans cette pelouse isolée d’une trentaine d’hectares située à 1 013 mètres d’altitude et où pâturent, à la belle saison, bovins et équidés, on ne trouve que de rares arbres, malgré de vaines tentatives d’introduction de différentes espèces. « Ici rien ne pousse, il gèle tous les mois de l’année », aiment à dire les Mignovillageois. Reste que cette spécificité « Combe-Noire », qui la désigne comme LE meilleur spot pour fuir les grosses chaleurs, fait le bonheur des médias comme des visiteurs extérieurs : en toutes saisons, venez à « Migno » pour profiter de paysages sublimes... et d’un air vivifiant !



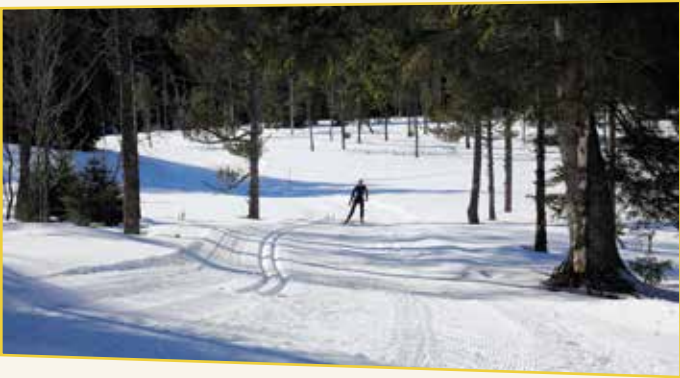
DEUX SITES QUI FONT AIMER LE FROID

À l’ouest du territoire Champagnole Nozeroy Jura, les thermomètres de deux sites rivalisent chaque hiver dans l’affichage des températures négatives. Alors... où se trouve la capitale française du froid : à Mouthe (détentrice du « titre » jusqu’à ces dernières années), ou à Mignovillard ? Pour mettre tout le monde d’accord, on pourrait conclure que Mouthe est bien le village le plus froid de France, tandis que la Combe-Noire de Mignovillard remporte le pompon du site le plus froid...



UN « TROU À FROID », QU’EST-CE QUE C’EST ?

Un « trou à froid », ou « TAF », est le nom donné par les spécialistes au phénomène météo qui crée des zones glaciales spectaculaires, comme par exemple dans la vallée de Chamonix... ou dans la Combe-Noire ! Concrètement : une situation d’inversion thermique s’opère dans une cuvette glacée. L’air froid étant plus lourd que l’air chaud, il reste au sol et s’y accumule.



« Les trois taureaux »

Protection de biotope & arrêté préfectoral

Si la balade de la Combe-Noire peut se prolonger une bonne partie de l’année par une seconde boucle (circuit et point de vue des « Trois Taureaux »), on notera qu’un **arrêté préfectoral** interdit l’accès à cet itinéraire à partir du 15 décembre, dans un but de protection du biotope.

Pendant toute la durée indiquée (voir signalétique en place), merci donc aux randonneurs de se limiter à la boucle de la Combe-Noire, et de **ne pas sortir des sentiers balisés**, afin de respecter la faune et la flore du secteur.

L’itinéraire pas à pas

📍 **Niveau** : très facile. 3,6 km, 1 h maxi

📍 **Balisage** : jaune-rouge, jaune

📍 **Départ** : parking du chalet de la Bourre (Mignovillard). À Mignovillard, prendre la direction de Mouthe. À la première fourche, rester à gauche sur la D 55 et aller jusqu’au chalet de la Bourre (départ de pistes, porte d’entrée du domaine nordique de la Haute-Joux).

➔ Au départ du parking du chalet de la Bourre : prendre la direction de « Derrière le chalet ».

➔ Après un court cheminement en forêt : vous vous trouvez à l’extrémité sud de la Combe-Noire. Traverser cette vaste plaine sur toute sa longueur.

➔ Poursuivre via « Grande Plaine » et « Petite Plaine ».

➔ Revenir à votre point de départ via le lieu-dit « Combe du Thou ».

Cette promenade est décrite dans le Guide des randonnées pédestres (fiches plastifiées) disponible auprès d’un des trois bureaux de la Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura (Champagnole, Foncine-le-Haut ou Nozeroy). Deux autres itinéraires tracés aux environs y sont répertoriés, « La Fontaine Carrée » (9,2 km) et « Le Chemin des Noisettes » (9,7 km), tous deux au départ de Mignovillard.



Au fil des communes VOTRE JOURNAL

Ces pages
sont dévolues
aux informations
communiquées par
les responsables
communaux et
associatifs du territoire
de la CC Champagnole
Nozeroy Jura.
☎ 03.84.52.06.20.

CHAMPAGNOLE

« ESTIVALES » 2024 : UN SUCCÈS POPULAIRE

L'édition 2024 des Estivales de Champagnole a une nouvelle fois mis en évidence l'énergie de notre ville et de ses habitants, avec des festivités qui ont rassemblé toutes les générations et des milliers de spectateurs autour de grands moments sportifs, culturels et musicaux...

Les concerts en plein air ont fait vibrer nos belles soirées d'été sur la place de la Mairie, ou dans les quartiers, avec la programmation d'une bonne trentaine de formations (artistes locaux ou groupes venant de la France entière et de Belgique) : du jazz au pop rock, de l'électro au musette, leur musique a rythmé nos soirées, créant des moments de partage et de plaisir sous les étoiles... Les animations des « samedis au Parc » ont enchanté petits et grands... Les expositions culturelles à la « galerie éphémère » et au musée ont trouvé leur public. Les compétitions sportives ont réuni les amateurs de tous horizons, avec en point d'orgue le départ du Tour de France Femmes. Ainsi, chaque événement a contribué à faire de cet été 2024 une parenthèse unique et chaleureuse.

Les Estivales 2024 doivent aussi leur succès à une organisation sans faille et à un engagement fort de tous les élus,



agents, bénévoles et partenaires qui ont permis à ces événements de se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Un immense MERCI à tous !

Pour faire bref : ces Estivales ont été un excellent cru, rassemblant une foule enthousiaste dans une ambiance à la fois festive, conviviale et familiale. Continuons à faire de « Champa » une ville dynamique et animée toute l'année – le cœur battant du Jura.

À très vite, pour le prochain événement festif : « Les Hivernales » !

CHAPOIS

TROIS ARTISTES CHAPOISIENS ONT EXPOSÉ À LA « GALERIE ÉPHÉMÈRE »

Chaque année, la Ville de Champagnole organise une exposition éphémère durant l'été... Cette année, trois personnes de notre village, Chapois, ont pu exposer leurs œuvres :

- Laure Blanc-Benoit, qui nous a proposé de superbes paysages à l'aquarelle et encre de Chine.
- Georges Blanc, qui a utilisé, pour ses toiles, de la peinture à l'huile. L'artiste utilise également le couteau à peindre pour la réalisation de certaines de ses œuvres. Cette technique apporte de la profondeur aux tableaux.
- Rudolf Imhof, photographe, qui a exposé sur un thème cher à son cœur, « Plastique fatal », pour dénoncer les déchets plastiques jetés par l'homme et les conséquences qui en découlent.





Nous engageons vivement les élus à se faire les « reporters » de leurs villages et à nous communiquer les informations qu'ils jugent utiles de diffuser sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

→ Contact : 03.84.52.06.20.



LE FRASNOIS

DE NOUVEAUX CHEMINEMENTS SÉCURISÉS

Au cours de l'été dernier, un nouveau cheminement a été aménagé pour les piétons venant du chemin du Moulin-Jeunet, aux cascades du Hérisson, et entrant dans le hameau de La Fromagerie.

Suite à un échange de terrain avec un propriétaire privé riverain, la commune du Frasnois a fait aménager par l'entreprise TP Forest (Ménétrux-en-Joux) ce nouveau chemin sur environ 100 m le long de la RD 39, sur son côté nord. Il est séparé du bord de cette route très fréquentée par une haie. Un passage piéton va compléter ce dispositif pour le relier au chemin du Moulin-Jeunet.

Avec le même objectif, un autre aménagement a été fait en septembre en parallèle de la RD 75, près du lac du Petit-Maclu. À partir du village du Frasnois, les piétons effectuant le tour des lacs ont la possibilité, depuis quelques années, d'emprunter une suite de chemins pour éviter de longer la départementale, au trafic important. Un dernier tronçon, long de 150 m, obligeait à marcher au ras de la chaussée. Ces travaux ont fait l'objet d'une concertation préalable avec la DREAL, le PNR du Haut-Jura et le CEN de Franche-Comté, puisqu'ils s'effectuent en « site classé », riche en zones humides remarquables, où tout aménagement nécessite l'accord de l'Inspecteur des Sites.

RÉINVENTER LE « GRAND HUIT »

Du 30 août au 1^{er} septembre, Le Frasnois a accueilli le Grand Régional de Tourisme Équestre « Réinventer le Grand Huit ».

Cet événement a rassemblé, sur trois jours, quelque 70 cavaliers venus de toute la région Bourgogne Franche-Comté, mais également de Rhône-Alpes et d'Alsace. Il a été coorganisé par le Comité Régional d'Équitation de Bourgogne Franche-Comté et l'association « Jura du Grand Huit ».

L'enjeu était de relancer cette association phare et pionnière dans le domaine du tourisme équestre en France. Le « Jura du Grand Huit » a pour but de regrouper les professionnels de la randonnée équestre et, surtout, les hébergeurs de notre département qui accueillent les cavaliers et leurs chevaux sur une ou plusieurs nuitées.

Pour ce week-end de rassemblement, les cavaliers ont notamment pu suivre un bel itinéraire balisé de 25 km le samedi, puis un autre de 15 km le dimanche, à la découverte du site classé des cascades du Hérisson, du site classé des 4 lacs, des lacs du Val et de Chambly, avec une pause repas au Parc animalier du Hérisson. Trois jours passés dans la joie et la bonne humeur sur nos beaux sentiers du Jura.

Les responsables du tourisme équestre dans le Jura et en Bourgogne Franche-Comté, l'Écurie des 4 lacs et le Parc animalier du Hérisson espèrent réitérer cet événement dans les années à venir, de façon à mettre en avant les divers paysages du Jura qui sont pleinement accessibles à cheval. D'ici là, ils se retrouveront et exposeront cet automne au salon Equita'lyon, puis au salon du Cheval de Paris.



FONCINE-LE-HAUT

COMMÉMORATION DU 80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION ET INAUGURATION DE L'ARBRE DE VIE

Le 80^e anniversaire de la Libération de Foncine-le-Haut et de Châtelblanc a été célébré le 30 août 2024. Anciens combattants, élus, autorités civiles et militaires, se sont retrouvés sur les différents lieux de mémoires de ces événements. L'animation des cérémonies était assurée par l'ensemble d'harmonie « L'Écho du Mont-Noir » et la chorale des Passeurs « Le Mur aux fleurs de lys ».

La commémoration a commencé à 18 h à Foncine-le-Haut, au pied des stèles de Louis Monnier et de Louis Doudier, avec le dépôt d'une gerbe par Ninon et Quentin en souvenir de leurs ancêtres qui ont perdu la vie le 30 août 1944, avec trois autres personnes. La cérémonie s'est ensuite poursuivie dans le village de Châtelblanc où le maire Roland Bourgeois a rendu hommage, sur leurs stèles respectives, à Léon Besançon, Joseph Griffond, Marcel Chanussot et Pierre Bourgeois, ainsi qu'au cimetière où reposent Léo Lutki (mort d'épuisement en camp de concentration) et quatre fusillés.

À 20 h, les participants se retrouvaient au « sentier mémoriel » avec de nombreux Fonciniers, pour l'inauguration de la sculpture « L'Arbre de vie », une œuvre de Pascal Bejeannin réalisée avec le concours des élèves du lycée professionnel des Métiers des Arts du Métal (Saint-Amour). Il est dédié aux victimes civiles et militaires de tous les conflits, et honore la mémoire des résistants et passeurs.

À la lueur des portables, Jason, Zélie et Coline ont assisté la maire Geneviève Moreau pour couper le ruban, en présence de la sénatrice, Sylvie Vermeillet, et des maires des villages alentour.

Coordinateur et « maître de cérémonie », Jacques Peccaud a expliqué : « En 2012, une réflexion nationale a été mise en place au niveau de chaque département, sous l'autorité du préfet. Il s'agissait de savoir sous quelle forme pouvait se réaliser la commémoration des cinq années de guerre. Le projet porté par le Souvenir Français (délégué général : colonel Guy Scaggion) a été retenu, avec la création en forêt de Chaux d'un monument vivant : la plantation d'un peu plus de 18 000 chênes, représen-

tant les « Morts pour la France » du Jura lors de ce conflit. Ces plantations se sont réalisées en association avec les enfants des écoles – dont celles de Chaux-des-Crotenay et de Foncine-le-Haut. La Municipalité de l'époque (maire : Gilbert Blondeau) s'est inspirée de cette idée (l'esprit de la chênaie) et a réalisé un sentier mémoriel en le complétant avec les disparus des guerres de 39-45 et de l'Indochine. »

Des cérémonies riches en souvenirs et en émotions, avec notamment l'interprétation du Chant des Partisans par la chorale et de la Marseillaise par « L'Écho du Mont-Noir ».

PRIMAIRE ET MATERNELLE : TROIS NOUVELLES ENSEIGNANTES

Lundi 1^{er} juillet, Annick Perez, Benoît Pianet et Nadine Ceglowski faisaient leurs adieux aux écoles de Foncine-le-Haut (maternelle et primaire).



Le 2 septembre, jour de la rentrée scolaire, les élèves du primaire ont fait la connaissance de leur nouvelle professeure des écoles. Mathilde Bonnin, qui s'occupe de la classe de CM1 (21 élèves), a enseigné auparavant en collège (Morez), où était appliqué le dispositif ULIS*.

Foncinère depuis 2020, Marjorie Gajdowski dirige désormais l'école primaire et s'occupe de la classe de CM2 (15 élèves). Le binôme précise : « Au cours de l'année scolaire, nous pratiquerons l'échange de services : Marjorie enseignera histoire et anglais en préparation de la 6^e, tandis que Mathilde fera 3 h de sport aux CM1 et CM2, en alternance. »

Suite →

* Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire qui accueillent des élèves en situation de handicap dans le premier et second degré.

AU FIL DES COMMUNES

FONCINE-LE-HAUT (SUITE)

Côté école maternelle, deux nouvelles professeures sont arrivées : Cécile Alixant, directrice, et Fanny Giot.

Fanny arrive de Dole, son premier poste, où elle a enseigné en maternelle. Elle s'occupe cette année de la Moyenne Section (11 enfants) et de la Grande Section (11 enfants).

Cécile est enseignante depuis 23 ans (divers postes à Saint-Lupicin, Saint-Claude...). Elle s'occupe cette année des élèves de Petite Section (15 enfants).

Les enseignantes auront également à leurs côtés un professeur remplaçant rattaché à l'école de Foncine-le-Haut : Corentin Bruchon. Ainsi que les ATSEM, dont la présence et le rôle sont précieux auprès de l'équipe éducative et des enfants.

FÊTE DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS



L'association des commerçants et des artisans de Foncine-le-Haut a organisé, le dimanche 25 août, une journée d'animation sur la place de la salle des fêtes.

De nombreux Fonciniers et vacanciers ont apprécié cet événement convivial qui venait compléter une rencontre avec des artistes et écrivains ainsi que différentes animations en plein air, comme la course des garçons de café. Le repas de midi a remporté un vif succès, avec un service d'environ 250 personnes.

René Pommier, président de l'association, tenait à préciser : « Nous remercions la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, son président Rémi Hugon, ainsi qu'Océane Girardot, chargée de mission Économie et Aménagement du Territoire, pour leur aide précieuse au niveau du développement et de la promotion de nos ruralités. Je remercie également la nouvelle équipe de notre association, très motivée, ainsi que l'ensemble des bénévoles, et vous donne rendez-vous à tous en août prochain. »

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2024

- Les pots d'accueil de l'association touristique Champagnole Nozeroy Jura ont eu lieu du 7 juillet au 25 août – soit 8 pots d'accueil ayant rassemblé au total 595 personnes.

Nous remercions sincèrement les commerçants de Foncine-le-Haut pour la présentation de leurs différents produits : les charcuteries des *Saveurs du Mont-Noir*, les pains de *La Bel Foncine*, le comté de la *Fruitière des Rebelles* et les miels de Jean-Yves Toinard.

Nos remerciements s'adressent également aux représentants de la commune de Foncine-le-Haut (Andrée Lecoultré, Brigitte Bourgeois, Frédéric Berthet-Tissot, Laurent Vermot-Desroches...), aux membres de l'association (Claude Muyard, Gilles Tonnerre, Guy Vacelet, Jacques Ruty, Dominique Moutenet, Lucie Mandrillon...) ainsi qu'aux bénévoles locaux (Jean-François Keller, Gérald Lecoultré, Patrick et Josette Langlois, Pierre-Hubert et Marita Martinez, Maryse Métra...) et Pierre Copitet (président du *Maximarché*).

Grâce à eux, la promotion de la commune et du territoire a été dignement assurée tout au long de l'été.

- Du jeudi 11 juillet au mardi 27 août, les visites au rucher du Bayard ont accueilli 115 personnes (adultes et enfants) qui ont bénéficié des explications de nos amis apiculteurs : Bernard, Patrick, Marcel, Pierre-Hubert.



- L'espace de quelques matinées en juillet et en août, une quarantaine de vacanciers au total ont été accueillis à la médiathèque, où ils ont pu apprécier le cadre et le large choix d'ouvrages pour petits et grands. Quatre animations autour de l'exposition sur Antoine de Saint-Exupéry et du *Petit Prince* ont permis aux enfants et aux adultes d'exprimer leur créativité dans le cadre de « Partir en livre » : haïkus, peintures, dessins, plages, découpes, collages, broderies...

- Tous les mercredis matin durant deux heures, la société de pêche « La Truite de la Baume » a proposé une initiation à la pêche à l'étang du Clos du Moulin. Une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont ainsi eu le plaisir de découvrir cette activité.



MIÈGES

LE VAL DE MIÈGES À LA RENCONTRE DE SON PASSÉ

Dans le cadre du projet de valorisation, de préservation et de restauration de l'église Saint-Germain l'Auxerrois de Mièges, des fouilles archéologiques préventives ont été ordonnées par la DRAC* et confiées à l'INRAP*. Le chantier s'est déroulé durant le mois de juillet 2024 sous la responsabilité de M. David Billion, spécialiste du haut Moyen-Âge.

Ces fouilles se sont révélées fructueuses : de nombreuses sépultures reposaient à différents niveaux. Les plus anciennes, qui datent de plus de 1 400 ans, attestent de la présence d'une communauté importante à l'époque mérovingienne. Ont aussi été découvertes des fondations de la même période et des traces de poteaux en bois provenant d'anciens édifices.

Des soubassements de l'époque romane et des vestiges du XII^e siècle ont également été mis au jour.

La présence de fondations atteste de l'existence d'une chapelle contigüe et communicante, en lien avec la spectaculaire chapelle des Chalon du XV^e siècle qui fut détruite au XVIII^e.

Le 23 juillet, c'est devant un public attentif, composé de plus de 80 personnes, que M. Billion a parlé du véritable trésor archéologique se trouvant aux abords de l'église et évoqué l'histoire des anciens habitants de Mièges.

Afin de garantir leur préservation, les quatre zones de fouilles ont été entièrement recouvertes. Cependant, photos et documents relatifs à ces découvertes seront exposés par la Commune, dès la publication du rapport, avec l'espoir que ces structures puissent être exhumées un jour de façon définitive.

* Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

MONT-SUR-MONNET

JOLI SUCCÈS POUR LA FÊTE DU 15 AOÛT

La fête du 15 août, organisée par le Comité des fêtes de Mont-sur-Monnet, a remporté un franc succès.

Ainsi le concours de pétanque a-t-il accueilli 113 doublettes. Félicitations aux finalistes, Gilles Martinet et Bruno Poiblan (gagnants), ainsi qu'à Aymeric Monnet et Benoît Monnet.

Plus de 160 plateaux repas ont été servis le soir. Pour la petite histoire, 600 saucisses et merguez et 110 kg de frites ont été préparées par nos bénévoles – Nelly, Guy, et nos deux Michel.

Un grand merci aux membres du Comité des fêtes, à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et leur énergie et, bien sûr, à toutes les personnes qui sont venues partager cette belle journée.



Nous engageons vivement les élus à se faire les « reporters » de leurs villages et à nous communiquer les informations qu'ils jugent utiles de diffuser sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.
→ Contact : 03.84.52.06.20.





MONTROND

AGRANDISSEMENT DE L'ESPACE RESTAURATION DE L'ÉCOLE DES MOIDONS

Des travaux ont été entrepris par le SIVOS des 4 villages pour agrandir la garderie-cantine : avec un nombre d'élèves inscrits à la cantine toujours en augmentation, il a fallu trouver rapidement des solutions pour subvenir aux besoins au sein même de l'école. Financés par les quatre communes (Montrond, Valemoulières, Besain et Molain), ces travaux ont été effectués cet été par différentes entreprises : Molin (plombier à Arbois), Jacques Aurélien

(maçon à Besain), Michel Christophe (électricien à Montrond) et AD Fèvre (plâtrier-peintre à Verges).

Cette solution pouvant néanmoins être provisoire, le SIVOS se questionne sur l'avenir. La création de la 4^e classe (80 élèves à la rentrée 2024) et le nombre d'élèves à la garderie-cantine ne permettront pas de répondre aux besoins sur une longue période si les effectifs continuaient d'augmenter. Dans un second temps, un rapprochement avec la Communauté de communes s'avérera certainement nécessaire pour trouver des solutions.



BILAN ESTIVAL POUR LA TOUR D'OTTON

Au moment de la rentrée, l'association La Tour d'Oton a tiré les bilans du premier semestre 2024. Tous les chantiers prévus ont pu être réalisés durant la saison printemps-été. La première phase d'ouverture d'un nouveau sentier sous la tour maîtresse a été réalisée début mai, en collaboration avec une classe du lycée de Danemarie-sur-Crête (Doubs).

Au cours de la seconde quinzaine de mai, dix étudiants en archéologie de la faculté de Besançon ont pratiqué des fouilles devant la poterne du site. Ils étaient encadrés par Stéphane Guyot, docteur en archéologie, ainsi que par Alix Giordano, historienne. De belles pièces ont été trouvées, dont des boulets en pierre datant du XIV^e siècle.

Le chantier de restauration, qui s'inscrivait dans la continuité des précédents, s'est, quant à lui, déroulé début juillet. Sous la conduite d'Olivier Blanchard, spécialiste de la chaux, plusieurs bénévoles ont restauré le mur extérieur, côté est du bâtiment.

Enfin, la venue des élèves de la maison familiale d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), pour la troisième année consécutive, a permis de terminer l'ouverture du sentier sous la tour maîtresse, désormais accessible et sécurisée pour l'accueil du public.

De leur côté, les animations sont passées entre les gouttes et se sont déroulées comme prévu. Fin juin, la soirée initiation « Forêt et Musique », organisée dans le cadre du Festival national des Forêts, a remporté un joli succès. Deux autres magnifiques soirées se sont ensuite succédées les 18 et 25 juillet. Le programme était original et innovant, avec les prestations de la troupe La Bravandille (danses médiévales) et de deux musiciens de HandPan, Audrey et Cyrille.

La conférence du 9 novembre dernier a permis de présenter le retour du diagnostic de la tour maîtresse, ainsi que les études faites sur le site durant ces deux dernières années. Ce travail va permettre de mieux connaître l'architecture de la tour maîtresse, ainsi que son état sanitaire, en perspective des premiers travaux de sauvegarde.

D'autres travaux et aménagements sont prévus durant la période hivernale en vue de la saison 2025, comme la création de pancartes directionnelles pour les visiteurs.

Toutes les infos sur : la-tour-dotton.com



MONTROND (SUITE)

INFOS MAIRIE



■ Parcelles disponibles

3 parcelles viabilisées sont encore disponibles à la vente sur la commune de Montrond : 931 m², rue des Champs Malins ; 979 m², rue de la Mouthe ; 2 406 m², rue Rouget-de-Lisle (pour 4 maisons).

■ Employé(e) communal(e)

Dans le cadre d'un remplacement d'arrêt maladie, la commune de Montrond recherche un(e) employé(e) communal(e) : CDD de 3 mois, contrat de travail 35 h. Poste à pourvoir de suite.

Contact mairie

☎ 03.84.51.71.89., les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 45 à 12 h.

✉ mairie@montrond39.fr

LE MOUTOUX

DES HORTENSIA POUR LES MAMANS



La traditionnelle manifestation de la Fête des Mères s'est tenue le 25 mai dernier dans la salle de la mairie. La qualité des mets était au rendez-vous, et toutes les mamans présentes ou de passage ont reçu un hortensia.

LES TRAVAUX 2024



La Municipalité s'attache à dépenser l'argent public avec parcimonie et à programmer des chantiers structurants au niveau communal. Ainsi les travaux suivants ont-ils été réalisés en 2024, suite aux décisions prises en 2023 :

- La mise en place de pavés autour de la fontaine villageoise a été effectuée par l'entreprise FCE pour un montant de 11 355 € HT, dont 80 % du financement subventionné (État, Département et Communauté de communes).

Des appréciations positives sont venues saluer la réhabilitation totale de ce patrimoine local.

- La réfection du chemin de l'Étang a, pour sa part, été réalisée par l'entreprise Eurovia : 25 773 € HT, dont 20 % d'aide de la Préfecture.

UN GEYSER AU MOUTOUX !



Le 23 juillet dernier, une animation non programmée a stupéfié les habitants du village, avec le jaillissement subit d'un geyser au centre de la commune ! Ce sont des balles de foin, tombées de la remorque d'un agriculteur effectuant un transport entre Saint-Germain-en-Montagne et Le Latet, qui ont occasionné cet incident. En roulant sur le côté droit de la D 251, au niveau du 4 Grande Rue, elles ont détruit le poteau incendie, ainsi qu'un coffret électrique. Fort heureusement, personne ne se trouvait sur le passage des balles, d'un poids d'environ 400 kilos chacune...



NEY

L'HOMMAGE DES CALINS À LEURS JUSTES

Le 22 septembre dernier, près de cent cinquante personnes assistaient à une cérémonie en l'honneur du couple Delidais, nommé « Juste parmi les Nations » et récompensé à titre posthume. L'hommage s'est déroulé en présence de leur petite-fille Michèle Montolivo-Marseille et du témoin de leur acte héroïque, Paul Joseph. En 2016, celui-ci décida de remonter le temps, grâce aux carnets de voyage de son père, afin de retrouver, via ces écrits annotés quotidiennement pendant plus d'un mois en 1943, toutes les personnes qui avaient favorisé la fuite de la famille depuis les Pays-Bas jusqu'en Suisse.

C'est au cimetière de Ney que le maire Gilles Grandvuiet souhaitait la bienvenue aux descendants de chacune des familles concernées, aux personnalités et à la population présente, dont un certain nombre d'anciens Calins ayant connu les Delidais. M. Panczer intervenait ensuite au nom du Comité Français pour Yad Vashem. Cette organisation œuvre à la reconnaissance des « Justes parmi les Nations », distinction accordée à des non-juifs qui, au péril de leur vie ou de celles de leurs proches, ont sauvé des juifs persécutés par l'occupant nazi. Plus de 28 000 « Justes » sont recensés dans le monde, dont 4 000 en France et aujourd'hui 20 dans le Jura avec Jules et Reine Delidais. Paul Joseph exposa le quotidien de son séjour à Ney, caché pendant trois semaines avec ses parents Frans et Erika chez Jules et Reine Delidais, qui leur assuraient le gîte et le couvert. Ce récit très émouvant montra le rôle déterminant de Jules, qui assura le succès du voyage au-delà de la frontière suisse.

La foule se déplaçait ensuite dans le centre-bourg, devant la maison où vécurent les Delidais. Les nouveaux propriétaires ayant accepté avec enthousiasme l'apposition d'une plaque-mémoire, c'est Michèle Montolivo-Marseille qui la dévoilait. L'assistance se retrouvait ensuite sur la nouvelle aire de jeu pour enfants dont le Conseil municipal avait ratifié un nom de baptême : le « Square Jules et Reine Delidais » participera désormais au devoir de mémoire par l'accueil des jeunes générations, qui pourront consulter la plaque commémorative. Dans la foulée, sept écoliers du groupe scolaire Cize-Ney firent la lecture de témoignages d'enfants cachés pendant la guerre.

La dernière partie de la cérémonie se déroula dans la salle du Briska. Marie-Christine Dalloz, députée, s'exprima au nom des trois parlementaires présents dont Clément Pernot, sénateur, et Éloïse Schneider, conseillère départementale, pour souligner le rôle essentiel de telles manifestations dans le monde agité d'aujourd'hui. On écouta ensuite l'allocution de Mme Osnat Menache, directrice du département de Diplomatie Publique de l'ambassade d'Israël à Paris, laquelle remit la médaille des Justes et le diplôme d'honneur à Michèle Montolivo-Marseille, si bouleversée que la sous-préfète, Mme Sevenier-Muller, eut du mal à contenir sa propre émotion lorsqu'elle prit la parole en conclusion au nom de l'État.

En clôture de ces interventions officielles, les choristes des « Voix Amies », qui avaient accompagné toutes les étapes de cette journée par le chant, interprétèrent Hatikvah, l'hymne national d'Israël, puis la Marseillaise,



accompagnées au piano par Elsa Anthonioz. L'assemblée se remettait ensuite de tous ces moments intenses autour d'un apéritif convivial, en compagnie des familles Joseph et Delidais.

Le public put revenir dans l'après-midi pour visionner un film tourné par Paul Joseph en 2017 et retraçant l'épopée de sa famille, dont l'un des épisodes cruciaux concerne notre village et ses héros : des héros actifs comme Jules et Reine, ou simplement (et admirablement) discrets, comme ceux qui avaient remarqué des mouvements de personnes inconnues autour de la ferme Delidais, et qui ne les avaient pas trahis.

Patrice ANTHONIOZ

Nous engageons vivement les élus à se faire les « reporters » de leurs villages et à nous communiquer les informations qu'ils jugent utiles de diffuser sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

→ Contact : 03.84.52.06.20.



PILLEMOINE

PASSAGE EN LED DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le printemps 2024, l'éclairage public de la commune de Pillemoine a fait l'objet d'un « relamping » en perspective d'un passage en LED. Préalablement à cette modification, le Conseil municipal avait engagé une concertation de la population en vue, d'une part, d'effectuer ce « relamping », et, d'autre part, de mettre en place de l'extinction nocturne. Engagée fin 2023, la consultation de l'ensemble des habitants a reçu un avis favorable (plus de 90 %) sur ces évolutions.

Le coût de ces travaux, qui s'élève à 10 000 € HT environ, a fait l'objet d'une aide du Fonds Vert (État) à hauteur de 50 %.

LE CHEMIN FORESTIER DE SURMONT A ÉTÉ RÉHABILITÉ

Faisant acte de candidature suite à un appel à projet lancé par le CRBFC (fonds européen FEADER), la commune de Pillemoine a été retenue pour la réhabilitation du chemin forestier dit « de Surmont », lequel dessert un massif forestier de plus de 100 ha et permet également d'accéder au belvédère des Trois Clochers. L'aide a permis d'obtenir une subvention à hauteur de 80 % des travaux réalisés. Le chantier, d'un coût de 27 000 € HT, a été effectué en début d'année 2024.



LES INFORMATIONS MUNICIPALES RELAYÉES PAR UN ÉCRAN NUMÉRIQUE

Depuis quelques mois, la commune dispose d'un nouveau moyen de communication : situé à l'entrée de la mairie, un écran numérique permet d'assurer la diffusion de toutes les informations et publications, qu'elles soient ou non réglementaires.

LA SÉCURISATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE

La commune de Pillemoine, qui assume encore la compétence « eau potable », doit ainsi assurer la desserte en eau de ses habitants. Celle-ci s'effectue grâce à une source dont l'eau est d'une qualité très intéressante : aucun traitement n'est nécessaire, seuls un ultraviolet et quelques filtres étant suffisants pour sécuriser sa qualité.

Depuis quelques années, et notamment en 2018, nous avons vécu des sécheresses importantes, au cours desquelles le débit de la source a été impacté, conduisant les élus à se poser la question d'une sécurisation de la desserte en eau. Une étude a donc été lancée afin de rechercher des solutions permettant d'assurer une distribution de l'eau aux habitants de la commune, quelle que soit la météo. Dossier à suivre (financement : Agence de l'Eau et État).

SIROD

FÊTE DE SIROD 2024 : UN EXCELLENT CRU !

La traditionnelle fête de Sirod a drainé des centaines de personnes les 3, 4 et 5 août derniers. La commune et les associations partenaires (la Truite du Val de Sirod, la Chouette Vallée, l'ES Sirod Football et la Cavalerie de la Source) ont rempli leur contrat : la fête foraine a ravi son public et le défilé aux flambeaux a été particulièrement apprécié, tout comme les prestations des quatre groupes de musique, les repas et le traditionnel concours de pétanque. Un grand coup de chapeau aux bénévoles pour ces trois jours de fête qui ont été un vrai succès populaire... et rendez-vous le premier week-end d'août 2025 !

MONTÉE HISTORIQUE AUTOMOBILE : UNE (TRÈS) BELLE 2^e ÉDITION

Déjà en 2023, pour la 1^{ère} « montée historique » des véhicules de plus de trente ans, le coup d'essai fut un coup de maître : les « Gordoques de la Langouette » gagnaient ainsi leur ticket pour la reconduction d'une seconde édition sur le même modèle. De retour à Sirod les 7 et 8 septembre derniers, les « Gordoques » avaient fait le plein d'engagés : 118 belles mécaniques prenaient le départ à cinq reprises pour attaquer, depuis Sirod, la côte qui mène à Gillois, sur un circuit fermé (le retour s'effectuait par Conte).

Si les plus passionnés étaient devant la salle des fêtes dès le samedi pour assister aux contrôles techniques, c'est durant toute la journée de dimanche que le public a profité de cette animation particulièrement prisée. La nouveauté 2024 : l'exposition sur le parc du départ d'autres véhicules anciens, dont la plupart effectuaient une parade entre chaque tour.

Même si les ronflements des moteurs peuvent donner des frissons, une montée historique n'est pas une course : les pilotes attendent simplement leur tour, avant un départ donné dans les règles de l'art. La plupart d'entre eux, anciens pilotes de rallyes ou de courses de côtes automobiles, bichonnent leurs belles carrosseries et ouvrent le capot tout au long de l'année. Ces rassemblements leur donnent l'occasion de sortir leurs « bijoux » pour leur plaisir... et pour le grand bonheur du public !

Après ce nouveau week-end rythmé par les reprises des moteurs et le passage des véhicules, organisateurs, visiteurs et locaux espèrent bien revivre une 3^e édition en septembre prochain. Très attachée aux mesures de sécurité tout comme à la qualité de l'accueil, toute l'équipe des « Gordoques de la Langouette » est déjà prête pour une nouvelle aventure sur le triangle Sirod-Gillois-Conte, avec un QG inchangé : le parvis de la salle des fêtes sirotière !



VALEMPOULIÈRES

LA MAIRIE A BÉNÉFICIÉ D'UN « LIFTING »

La mairie a bénéficié de travaux bienvenus – maçonnerie, plomberie et pose de nouvelles fenêtres. Une nouvelle chaudière (granulés bois) viendra bientôt également compléter les aménagements.

LA RANDO DU FOYER RURAL SERA RECONDUITE EN 2025

Malgré la pluie, la randonnée pédestre organisée le 2 juin dernier par le Foyer Rural a permis à de nombreux marcheurs de goûter aux charmes de la forêt des Moidons. Le parcours alternait entre chemins blancs, belvédères et passages en sous-bois, via des sites comme « la Fontaine aux Oiseaux » et les tumuli. Le succès de cette sortie appelle son renouvellement en 2025 – le dimanche 1^{er} juin.

UN 15 AOÛT PARTICULIÈREMENT CONVIVIAL

À Valempoulières, le 15 août fait partie des grandes dates du calendrier villageois.

Le matin, une cérémonie religieuse a pris place au belvédère de la Madone (avec vue sur les monts du Jura et le mont Blanc !), suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.

L'après-midi, le concours de pétanque a réuni quelque 230 joueurs. De son côté, la kermesse a remporté le succès escompté, jeux et structures gonflables faisant le bonheur des plus jeunes.

La manifestation s'est prolongée en soirée, avec le traditionnel repas champêtre. Un bal et un feu d'artifice clôturaient cette journée placée sous le signe de la convivialité.



LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Les terrains disponibles

■ BIEF-DU-FOURG

Lotissement « Au Sauget » : 1 terrain à bâtir de 7 ares environ est encore disponible (à viabiliser).
☎ Contact mairie : mairie.biefdufourg@wanadoo.fr

■ CIZE

2 parcelles non viabilisées sont en vente :
1 parcelle de 1 030 m² (place des Saules) et
1 parcelle de 897 m² (rue Pasteur).
☎ Contact mairie : 03.84.52.04.87.
✉ mairie@cize-jura.fr

■ CUVIER

Secteur lotissement « La Ronde » :
il reste 1 parcelle prête à bâtir de 881 m².
☎ Contact mairie : 03.84.51.34.40.
✉ mairie.cuvier@wanadoo.fr

■ ÉQUEVILLON

Lotissement privé appartenant à la Promotion Pellegrini d'Oye-et-Pallet : 5 parcelles sont encore disponibles au pied du mont Rivet.
☎ Contact mairie : 03.84.52.14.91.
Promotion Pellegrini : 06.82.32.97.54.

■ FONCINE-LE-HAUT

À 1 000 m d'altitude, dans le site classé de la Haute-Vallée de la Saine (itinéraires de randonnée, tous commerces, services, artisanat...) : un nouveau lotissement vient de voir le jour au « Rocheret ». 10 parcelles sont actuellement à la vente.
☎ Contact mairie : 03.84.51.90.77.

■ MONTROND

Lotissement communal « Les Champs Malins 2 » :
il reste 3 parcelles de 931 m², 979 m² et 2 406 m² (pour 4 maisons), au prix de 58 € TTC/m².
☎ Contact mairie : 03.84.51.71.89.

■ SIROD

Lotissement du centre-bourg (près des commerces et de l'école) : 5 parcelles sont encore disponibles au prix de 70 € TTC/m².
☎ Contact mairie : 03.84.51.81.32.

Pour une parution dans cette rubrique, transmettre les informations à la Communauté de communes.



Ils (elles) créent du lien

■ Pour ses actions pédagogiques en faveur du développement durable, le **collège Jeanne d'Arc** (Champagnole) a été **labellisé E3D** par l'académie de Besançon. Attribuée au titre de l'année 2023-2024, cette distinction récompense la démarche écologique et environnementale conduite par les élèves et leurs professeurs. Les thèmes d'action étaient portés par les éco-délégués par niveaux de classes (exemple pour les 3^e : mise en place dans l'établissement d'un nouveau système de tri des déchets). Depuis la rentrée 2024, l'école primaire et le lycée se sont eux aussi engagés dans cette dynamique.

■ Une **banquette roulante** pour les pensionnaires de l'EHPAD : c'est ce qu'a conçu gracieusement le **Fablab de Champagnole**, sur une demande de l'**ASAPA 39** (Association de Soutien à l'Animation au profit des Personnes Âgées). Montée sur un « vélo cargo », cette banquette réalisée au moyen d'un logiciel de dessin 3D et de matériaux de récupération permet de promener deux personnes aux alentours de la maison de retraite, et offre aux résidents un nouveau mode de sortie.

HOMMAGE

■ **Adrien PAGET** (Le Vaudioux) :
Ancien maire de Le Vaudioux (1971-1983)
Décédé le 17/06/2024 à l'âge de 89 ans.



Ils (elles) ont été mis à l'honneur

■ Une médaille pour **Service Méritoire** : c'est ce qui a été décerné à **Évelyne Comte**, maire de Supt, pour avoir participé, via des initiatives communales, à la **valorisation de la mémoire des 3 000 bûcherons canadiens** qui exploitèrent la forêt domaniale de la Joux pendant la Première Guerre Mondiale. La cérémonie, qui regroupait six autres récipiendaires, s'est déroulée à l'ambassade du Canada à Paris le 7 septembre dernier.

■ Ancien maire de Chaux-des-Crotenay, **Daniel Vionnet** est aussi le président passionné, depuis près d'un demi-siècle, de l'**AAPPMA* de la Langouette**. C'est cet engagement sans faille qui lui a valu l'honneur de recevoir le 15 juin dernier la médaille du **Mérite Associatif** – la plus haute distinction du réseau associatif « Pêche ».

* Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.



Focus / Parutions



« Mémoire d'arbres / Itinéraire pictural et poétique à Champagnole et ses alentours »

Champagnole et ses environs regroupent de nombreux arbres remarquables : feuillu ou résineux, aucun n'est un individu commun. Trente-deux artistes locaux, amateurs ou professionnels, ont accepté d'illustrer cette diversité. Avec la sensibilité propre à chacun, ils ont créé une magnifique « galerie de portraits »...

Par **Charles Thévenin et Joël Guyon**. Z4 Éditions (2024). 78 pages, 20 €.

En vente à Champagnole (Domaine des Murmures, Maison de la Presse, Hyper U)
ou en ligne : z4editions@gmail.com



« Trop de pas assez et autres aspérités récurrentes »

Premier ouvrage du Champagnolais Nicolas Bouveret, « chroniqueur de choses considérables et dérisoires », ce recueil au titre insolite regroupe une trentaine de nouvelles. Rédigées de manière concise, dans l'esprit des haïkus japonais, elles racontent la vie d'un personnage « en cours de reconstruction ».

Par **Nicolas Bouveret**. Autoédition (2024). 162 pages, 14,95 €.

En vente en librairie ou en ligne.

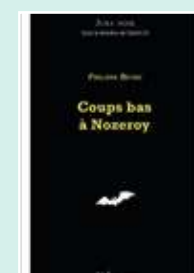


« De la gendarmerie à la Jordanie, l'histoire d'un agriculteur ordinaire »

Avec ce titre qui interpelle, on devine que l'histoire de cet agriculteur ne sera pas si « ordinaire » que ça. Et c'est vrai que le parcours du foncier Frédéric Berthet-Tissot, retracé avec l'aide de la biographe Christine Abt, ne manque pas de piment...

Par **Frédéric Berthet-Tissot**. Autoédition (2024). 75 pages, 9 €.

En vente au Maximarché de Foncine-le-Haut.



« Coups bas à Nozeroy »

Après « Torgnoles à Champagnole » et « Du Rififi au Monthury », ce nouveau petit polar 100 % jurassien entraîne le lecteur dans la Cité des Chalon, où un cadavre vient d'être découvert aux pieds de la statue de Gilbert Cousin... Chargé de l'affaire, le capitaine Gresset doit composer avec une hiérarchie impatiente, un dogue en manque d'affection et une blogueuse envahissante.

Par **Philippe Bétré**. Z4 Éditions (2024). 150 pages, 14 €.

En vente à Nozeroy et Champagnole ou en ligne : z4editions@gmail.com

Du côté des assos'

→ **Champa Solidarity** : présidée par Khalil Kadim, cette nouvelle association champagnolaise s'est donné pour but l'organisation d'événements culturels et sportifs.

→ **Rotary-Club** : depuis la mi-juin, et suite à la remise du « collier » par Bruno Goyard, c'est Alexandra Liégeon qui préside le club-service pour une durée d'un an.

→ **Lions-Club Champagnole / Salins-les-Bains** : élue depuis le 1^{er} juillet, pour une durée d'un an, Claude Fumey est la nouvelle présidente du club-service, succédant à Alain Vigan.

→ **Champa'Bad** : le club champagnolais de badminton est désormais présidé par Cédric Mazeau, qui a pris la succession de Hervé Oudet.

→ **Champagnole Jura Tennis Padel** : cette nouvelle association a pris le relais du TCC dans les installations de Boÿse. Président : Éric Baraquin.

→ **Club d'Escrime Champagnole** : Joël Pidoux a passé le relais à Bernard Boutigny, qui veille désormais aux destinées de l'association.

→ **Pétanque du Carreau Champagnolais** : le président « historique » Jean Binda a passé le flambeau à Julian Girod.

→ **Retraite Sportive Champagnolaise** : Gérard Bobivsky est le nouveau président de l'association, succédant à Michel Lacroix.

→ **Association Communale de Chasse Agréée** : après un engagement de trois décennies à la tête de l'ACCA de Champagnole, Antoine Filippi a tiré sa révérence. Son fils Emmanuel Filippi est le nouveau président de la société.

→ **Maintien en forme** : Martine Coste, nouvelle présidente, a succédé à Martine Pernot.

L'AGENDA

Événementiel

DU SAMEDI 23 NOVEMBRE AU DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

☞ Champagnole : **quinzaine commerciale « Noël avant l'heure »**, organisée par « Champa Sympa ».

DU SAMEDI 30 NOVEMBRE AU MARDI 31 DÉCEMBRE

☞ Nozeroy : **animation commerciale** (tombola) dans les commerces adhérents à l'APERN. Le 31/12, tirage au sort de la tombola.

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

☞ Champagnole : **bourse aux skis** organisée par Jurazimut. Salle des sports des Louataux.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

☞ Champagnole : lancement des **illuminations de Noël**. Place de la mairie.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

☞ Vauxpoulières : **fête de Noël**, nombreuses animations. Salle des fêtes du Foyer rural, à partir de 19 h.

À PARTIR DU 8 DÉCEMBRE

☞ Champagnole : **Noël à Champagnole**. 8/12 marché de Noël (L'Oppidum, de 10 h à 18 h) ; 20/12 guinguette gourmande (L'Oppidum) ; 21/12 parade de Noël et feu d'artifice (centre-ville) ; 31/12 spectacle pour enfants (L'Oppidum).

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

☞ Chaux-des-Crotenay : **marché de Noël**.

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

☞ Doye : **spectacle de Noël** avec le magicien Majerik. Colonie, 16 h.

MARDI 24 DÉCEMBRE

☞ **Noël à Nozeroy** organisé par l'APERN. Nombreuses animations l'après-midi.

SAMEDI 28 & DIMANCHE 29 DÉCEMBRE

☞ Bourse-expo « **Jouefissimo** » : modélisme ferroviaire, jeux interactifs, buvette et restauration. Champagnole, L'Oppidum, de 9 h à 17 h.

VENDREDI 3 & SAMEDI 4 JANVIER

☞ **55^e Ronde du Jura** (rallye automobile). Secteurs de Champagnole, Foncine-le-Haut et La Baroche.

Culture

NOVEMBRE / JUIN

☞ **Ateliers d'écriture** animés par Claire Eustache. Samedis 23/11, 25/01, 15/02, 22/03, 24/05, 28/06. Champagnole, bibliothèque, de 14 h à 16 h. Inscriptions : 03.84.53.01.08.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

☞ **Atelier marionnettes**, à partir de 7 ans. Champagnole, Galerie éphémère, 9 h 30. Inscriptions : 03.84.53.01.08.
☞ **Conférence Université Ouverte** : « Mycorhizes / Relations cachées des plantes et services écosystémiques de la diversité invisible », par Philippe Binet. Champagnole, bibliothèque, 18 h 30.

MARDI 26 NOVEMBRE

☞ Scènes du Jura : « **Black Boy** » (théâtre / musique / dessin). Champagnole, L'Oppidum, 20 h 30. Billetterie : scenesdujura.com ou Maison du Tourisme, bureau de Champagnole.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

☞ Médiathèque de Foncine-le-Haut : **rencontre-dédicace** avec Frédéric Berthet-Tissot autour de son livre « De la gendarmerie à la Jordanie, l'histoire d'un agriculteur ordinaire », 10 h 30.

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

☞ Champagnole : **concert** « Voix d'encre » par l'ensemble vocal Le Tourdion. Église St-Cyr et Ste-Julitte, 17 h 30.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

☞ Champagnole : **concert de l'Harmonie municipale** : « Rock en Harmonie ». L'Oppidum, 20 h 30.

VENDREDIS 20 & 27 DÉCEMBRE

☞ **Visite commentée** de l'église Saint-Germain l'Auxerrois. Mièges, 14 h 30, gratuit. Inscriptions : 06.83.49.91.36.

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

☞ Champagnole : **concert** des « Voix Amies » à l'église St-Cyr et Ste-Julitte.

JEUDI 23 & VENDREDI 24 JANVIER

☞ Scènes du Jura : « **Barrage Barrage** » (théâtre / marionnette). Champagnole, L'Oppidum. Le jeudi à 19 h 30 et le vendredi à 20 h 30. Billetterie : scenesdujura.com ou Maison du Tourisme, bureau de Champagnole.

MERCREDI 29 JANVIER

☞ **Conférence Université Ouverte** : « Le cœur des femmes », par Gérard Fourneret. Champagnole, bibliothèque, 18 h 30.

VENDREDI 14 FÉVRIER

☞ Scènes du Jura : « **L'Histoire de Clara** » (concert narratif sous casque). Sirod, salle des fêtes, 20 h 30. Billetterie : scenesdujura.com ou Maison du Tourisme, bureau de Champagnole.

DU 14 FÉVRIER AU 7 MARS

☞ Nozeroy : **visites guidées de la Cité des Chalon**, organisées par les Amis du Vieux Pays de Nozeroy (5 € / gratuit jusqu'à 12 ans). Le vendredi à 10 h, RDV devant la Tour de l'Horloge.

DIMANCHE 16 MARS

☞ Concert « **Les 4 saisons de Doye** ». Doye, chapelle.

MARDI 18 MARS

☞ Scènes du Jura : « **Mémoires dansées** » (danse / hip hop). Champagnole, L'Oppidum, 20 h 30. Billetterie : scenesdujura.com ou Maison du Tourisme, bureau de Champagnole.

MERCREDI 19 MARS

☞ **Conférence Université Ouverte** : « Les Brontë, le destin extraordinaire d'une famille anglaise », par Marie-Catherine Lombard. Champagnole, bibliothèque, 18 h 30.

Sport

DU MERCREDI 12 FÉVRIER AU JEUDI 6 MARS

☞ Animations proposées par les moniteurs de l'ESF de Foncine-le-Haut :
- Les mercredis : **sorties à raquettes** suivies d'un repas (fondue) au Refuge Chez Valentin. À 18 h.
- Les jeudis : **descentes aux flambeaux**. Au téléski, à 18 h 30.

Enfants

DÉCEMBRE / AVRIL

☞ Bibliothèque de Champagnole : « **Grandes histoires pour petites oreilles** » (13/12, 07/02, 21/03 et 4/04 à 9 h 30, puis 10 h 15). Bébés lecteurs, gratuit, sur inscription au 03.84.53.01.08.

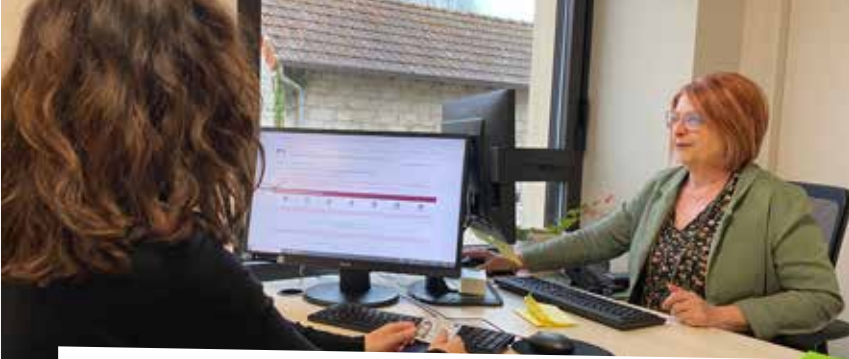
☞ Médiathèque de Foncine-le-Haut : « **À petits petons** » (3/12, 7/01 et 11/03, de 10 h 30 à 11 h 15, tout-petits) ; « **English for little children** » (17/12, 14/01, 18/02, 18/03 et 15/04, de 10 h 30 à 11 h 15, tout-petits) ; « **L'heure du conte** » (7/12, 25/01, 8/03 et 19/04, de 10 h 30 à 11 h 15, enfants à partir de 4 ans).

Divers

NOVEMBRE / DÉCEMBRE

☞ **Don du sang**
- 27/11 : Nozeroy, collège Gilbert-Cousin, de 15 h 30 à 19 h.
- 2/12 et 9/12 : Champagnole, L'Oppidum, de 16 h à 20 h.
☞ **Jeudis dansants**
05/12 (avec l'association Maintien en forme) Champagnole, L'Oppidum, à partir de 14 h 30.

Les informations listées sur cette page sont données à titre indicatif et restent à vérifier en temps voulu. Ce calendrier, établi sur la base des données qui nous ont été transmises, n'est pas exhaustif et peut être complété auprès d'un des trois bureaux de la Maison du Tourisme du territoire (Champagnole, Foncine-le-Haut ou Nozeroy).



Les services intercommunaux

CRÈCHE « LA HULOTTE »

Champagnole
35 places (enfants jusqu'à 4 ans)
Accueil du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h.
☎ 03.84.52.76.20.

RELAIS PETITE ENFANCE

Champagnole et Nozeroy
Permanences, rendez-vous, temps de jeux...
☎ 06.74.19.86.33.
✉ rpe.champagnole@mutualite-39.fr

CENTRE AQUATIQUE « LES TRITONS »

Champagnole
☎ 03.84.52.36.40.
🌐 vert-marine.com/les-tritons

CNJ SENIORS

(Service de transport pour les plus de 60 ans)

Champagnole
☎ 1 rue Jean-Émonin
☎ 07.57.43.43.77.
Permanences : du lundi au jeudi, de 9 h à 11 h 45.

PERSONNEL « COM-COM » Les mouvements récents

DÉPARTS

8 Solenn ROUX (07/2024), agent de crèche ;
8 Claire DUSSOUILLEZ (08/2024), agent de crèche ;
8 Andréa BENARIBI (09/2024), technicienne SPANC.

ARRIVÉES

8 Nathalie SERRETTE (08/2024), agent France Services ;
8 Élodie MEHL (11/2024), technicienne SPANC.

PRATIQUE

MAISON DU TOURISME

CHAMPAGNOLE NOZEROTY JURA
(3 bureaux d'accueil)

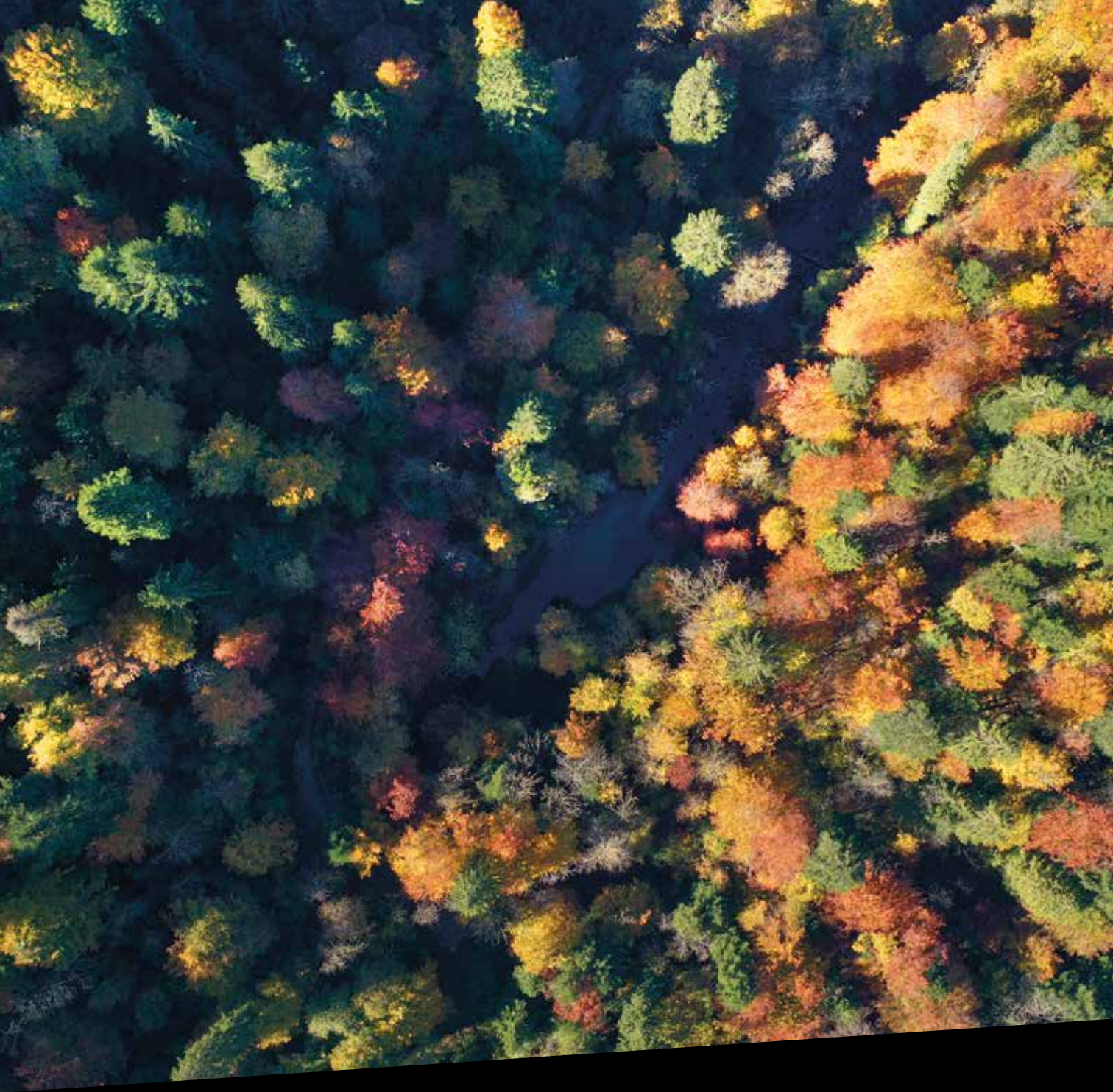
☎ **Champagnole** : 03.84.52.43.67.
☎ **Nozeroy** : 03.84.51.19.15.
☎ **Foncine-le-Haut** : 03.84.51.93.11.
🌐 cnjtourisme.fr

DÉCHÈTERIES

(Gestion : SICTOM)
Champagnole
Du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
437 chemin du Mont-Rivel
☎ 03.84.52.42.70.

Mignovillard
Du lundi de 15 h à 18 h, ainsi que le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
☎ Route de Nozeroy.





MAGAZINE INTERCOMMUNAL
N°18 • NOVEMBRE 2024